



Driss Lachguar préside le 4^{ème} Congrès provincial USFP/Berkane

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, présidera les travaux du 4^{ème} Congrès provincial USFP/Berkane, placé sous le thème «Pour une justice spatiale et un développement durable dans la province de Berkane».

Ce Congrès aura lieu le samedi 21 juin à partir de 16h30 à la salle des fêtes de l'établissement Sabil Oum El Qora à Berkane.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10537

Mercredi 18 Juin 2025

*Agents d'autorité et autres autorités locales
mobilisés pour mieux servir les MRE*

Sauf que ça doit couler de source !



Lors de la session ordinaire du C24 de l'ONU
Les Emirats Arabes Unis, le Gabon et
le Guatemala réitèrent leur soutien au
plan d'autonomie et à la souveraineté
nationale du Maroc

Page 3



Page 5



Entrée en scène du Wydad au Mondial des clubs
Faire bonne figure devant City

Page 23

Omar Hilale : *L'engagement du Maroc contre le discours de haine est constant et irréfragable*



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale a mis en exergue, lundi à New York, l'engagement irréfragable du Maroc, sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur des idéaux de paix et de coexistence pour lutter contre toute forme de haine.

M. Hilale s'exprimait lors d'un événement de haut niveau co-organisé par la Mission permanente du Maroc auprès des Nations Unies et le Bureau onusien de la prévention du génocide, en commémoration de la 4ème Journée internationale de lutte contre le discours de haine sous le thème "Lien entre discours de haine et intelligence artificielle".

A cet égard, l'ambassadeur a rappelé un passage du message adressé par Sa Majesté le Roi aux participants à la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, tenu en juin 2023, dans lequel le Souverain souligne: "le tableau morose d'un monde prenant acte de ce

conflit des croyances ne doit pas occulter une réalité plus radieuse: les initiatives audacieuses qui cherchent à favoriser la communication et l'interaction entre les composantes de la communauté internationale et les adeptes des différentes confessions, contribuant à cultiver ainsi, auprès des unes et des autres, un esprit de tolérance, un climat d'entente: l'idéal du vivre-ensemble".

M. Hilale a, par ailleurs, relevé que conformément aux Hautes orientations Royales, le Maroc a adopté une approche robuste et à plusieurs niveaux, alliant réglementation juridique, surveillance institutionnelle, alignement éthique, programmes éducatifs et déploiements techniques pour exploiter de manière responsable l'intelligence artificielle tout en préservant la vie privée, les droits de l'Homme et la confiance numérique afin de lutter contre les discours de haine.

L'ambassadeur a, en outre, mis en relief l'importance primordiale de la mise en œuvre effective de l'arse-

nal doctrinaire des Nations Unies destiné à promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel et à lutter contre les discours de haine, notamment le "Plan d'action de Rabat", le "Plan d'action de Fès", la "Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies contre le discours de haine" et toutes les résolutions pertinentes sur le discours de haine, qui ont été adoptées par l'ONU à l'initiative du Royaume.

La commémoration de la journée internationale contre le discours de haine, intervient tel que proclamé par la résolution 75/309, adoptée à l'unanimité par l'ONU, en juillet 2021, à l'initiative du Maroc.

Cet événement a été marqué par le message du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres qui a insisté sur la nécessité de nouer des partenariats à tous les niveaux: entre les gouvernements, la société civile, les entreprises privées et les chefs religieux et communautaires, afin d'éteindre les voix de la haine.

"Nous devons opposer aux récits toxiques des messages positifs et donner aux gens les moyens de reconnaître, de rejeter et de combattre le discours de haine", a-t-il dit.

De son côté, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Philémon Yang a signalé dans son message d'ouverture que "tout au long de l'histoire, le discours de haine a alimenté la violence, l'exclusion, voire des atrocités", notant que l'Assemblée générale a été à l'avant-garde de la lutte contre ce fléau, "reconnaissant le discours de haine comme un problème mondial. Un discours qui viole les valeurs universelles de tolérance et de diversité. Et qui ne peut être justifié".

Pour sa part, le Haut représentant de l'Alliance des Civilisations des Nations Unies, Miguel Moratinos, a salué les initiatives des Etats membres, dont le Maroc, qui continue à défendre le dialogue interreligieux et la coexistence interculturelle aux niveaux national et international.

"Ces efforts démontrent que la promotion de l'harmonie n'est pas un idéal mou. C'est un impératif stratégique pour la paix, la résilience et le développement durable", a-t-il indiqué, rappelant que le 9ème Forum mondial de l'UNAOOC, accueilli par le Maroc dans la ville historique de Fès, était un symbole puissant de la diversité culturelle et religieuse telle qu'elle devrait être.

L'événement de haut niveau a connu la participation d'un grand nombre d'ambassadeurs accrédités auprès de l'ONU. Il a été marqué par des interventions de plusieurs responsables onusiens, notamment la Secrétaire générale adjointe chargée de la communication mondiale, l'Envoyé spécial de l'ONU pour les technologies numériques et émergentes et le Sous-secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires des jeunes, ainsi que des représentants des entreprises numériques, des académiciens et des acteurs de la société civile.

Tous ces intervenants ont salué le rôle clé et le leadership du Royaume dans la lutte contre le discours de haine, y compris dans l'espace numérique où ces discours se multiplient à cause de l'utilisation malsaine et abusive de l'intelligence artificielle. Ils ont également souligné que cette journée internationale rappelle l'importance de former des coalitions avec toutes les parties prenantes pour reconquérir des espaces inclusifs et sûrs et des sociétés libérées de la haine.

La tenue de cet événement de haut niveau a consacré la place du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, en tant que référence régionale et internationale dans la lutte contre le discours de haine. Elle témoigne aussi de la reconnaissance des efforts constants déployés par le Maroc pour promouvoir les valeurs de coexistence, de vivre-ensemble et de dialogue à l'échelle mondiale.

Javier Martínez-Acha Vásquez : *Le Maroc bien placé pour contribuer à la promotion de la paix et de la prospérité dans la région MENA*

Le Maroc est bien placé pour contribuer à la promotion de la paix et de la prospérité dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), a affirmé, lundi à Rabat, le ministre des Relations extérieures de la République du Panama, Javier Martínez-Acha Vásquez, en visite de travail dans le Royaume.

S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef de la diplomatie panaméenne a mis en avant le rôle central du Royaume au service de la stabilité régionale.

Concernant la question du Sahara marocain,

M. Martínez-Acha Vásquez a mis l'accent sur la dynamique constructive enclenchée à ce sujet sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, rappelant que le Panama, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, considère l'initiative d'autonomie comme "la base la plus sérieuse, crédible et réaliste" pour la résolution de ce différend régional.

L'initiative d'autonomie "devrait être l'unique solution à l'avenir", a-t-il insisté.

Il s'est, par ailleurs, félicité de la qualité des liens d'amitié et de coopération entre le Maroc et le Panama, faisant part de la volonté de son pays de raffermir davantage ses relations avec

le Royaume.

"La République du Panama et le Royaume du Maroc ont scellé une amitié pérenne", s'est réjoui le ministre panaméen, précisant que les deux pays ont noué, au fil des années, des relations denses, fondées sur les principes du respect mutuel, de la confiance et du dialogue.

Il a, dans ce contexte, insisté sur l'importance de consolider les liens culturels entre les peuples des deux pays qui partagent les mêmes valeurs de dialogue et de paix, notant que les relations bilatérales d'amitié "sincère et solide" sont un exemple à suivre pour un monde plus équilibré, plus humain et plus pacifique.

Lors de la session ordinaire du C24 de l'ONU

Les Emirats arabes Unis, le Gabon et le Guatemala réitèrent leur soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté nationale du Maroc

Les Emirats arabes Unis ont réaffirmé, devant le Comité des 24 de l'ONU (C24), leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie comme "la seule base" pour parvenir à une solution politique à la question du Sahara qui préserve l'intégrité territoriale du Maroc.

"L'Etat des Emirats arabes Unis renouvelle son soutien à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 et qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité", a souligné sa représentante permanente adjointe par intérim auprès de l'ONU, Fatema Yusuf, lors de la session ordinaire du C24 qui se tient du 09 au 20 juin à New York.

La diplomate a affirmé que pour son pays, le plan d'autonomie est la seule base en vue d'aboutir à une solution politique durable à la question du Sahara marocain qui "soit conforme à la Charte des Nations Unies et qui préserve l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc".

Elle a également souligné que son pays réaffirme son "soutien total" à la souveraineté du Royaume sur l'ensemble de la région du Sahara marocain et salue hautement les projets ambitieux mis en œuvre par le Maroc en faveur des

populations des provinces du Sud et en vue de renforcer le développement durable dans la région.

La diplomate a, par la même occasion, réaffirmé la position constante de son pays en soutien à la souveraineté du Maroc, à son intégrité territoriale et à ses droits légitimes.

L'intervenante a, par ailleurs, évoqué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura visant à relancer le processus politique sous l'égide des Nations Unies.

Il en a été de même pour le Gabon qui a réitéré son soutien ferme à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

"Le Gabon soutient résolument l'initiative marocaine d'autonomie, présentée en 2007, comme base sérieuse, crédible et pragmatique pour le règlement durable de la question du Sahara marocain", a affirmé la représentante gabonaise lors de la session ordinaire du C24 de l'ONU.

Elle a souligné que cette initiative, qui est conforme au droit international et aux résolutions des Nations Unies, bénéficie aujourd'hui

d'un soutien croissant de la communauté internationale.

La diplomate a également salué les avancées socio-économiques et infrastructurelles au Sahara marocain portées par des projets de développement durable qui améliorent les conditions de vie des populations des provinces du Sud.

Elle a rappelé que son pays a ouvert un Consulat général dans la ville marocaine de Laâyoune, témoignant ainsi de l'engagement du Gabon en faveur de cette dynamique de prospérité partagée.

Après avoir salué la coopération pleine et continue du Maroc avec la MINURSO, ainsi que son attachement au cessez-le-feu, l'intervenante a appelé les autres parties à faire de même dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité de toute la région.

Elle a enfin réaffirmé l'attachement de son pays au rôle central des Nations Unies dans la résolution de ce différend régional autour du Sahara marocain.

Le Guatemala a réaffirmé également son soutien à une solution politique au différend régional autour du Sahara marocain, dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale et de la sou-

veraineté nationale du Royaume.

"Le Guatemala considère que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 constitue une base réaliste, crédible et sérieuse pour parvenir à une solution négociée entre les parties, dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale du Royaume et de sa souveraineté nationale", a tenu à souligner la représentante de ce pays lors de la session ordinaire du C24 de l'ONU.

Elle a également réitéré le soutien de son pays aux efforts du Royaume dans la recherche d'une solution politique juste et durable et mutuellement acceptable au différend régional sur le Sahara marocain.

La diplomate a, par ailleurs, évoqué les efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel pour le Sahara marocain visant à faciliter la relance du processus politique.

Elle a, de même, mis en avant les efforts et les mesures concrètes adoptées par le Maroc afin de promouvoir le développement socio-économique et améliorer les conditions de vie des populations des provinces du Sud.

L'intervenante a rappelé, par la même, l'ouverture par son pays en décembre 2022 d'un consulat général à Dakhla.

M'hamed Abba met en avant à New York la dynamique vertueuse de développement au Sahara marocain

Le membre élu de la région Laâyoune Sakia El Hamra, M'hamed Abba, a mis en avant, devant les membres du Comité des 24 de l'ONU à New York, la dynamique vertueuse que connaissent les provinces du Sud, à la faveur d'une vision Royale avant-gardiste.

S'exprimant lors de la session ordinaire du C24, M. Abba a relevé que la région du Sahara vit au rythme d'une transformation profonde depuis que le Maroc a parachevé son intégrité territoriale en 1975, notant que ce résultat est le fruit d'une stratégie de développement et de prospérité solide et tournée vers l'avenir.

Il a fait observer que la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a placé les provinces du Sud au cœur d'un modèle de développement inclusif ancré dans la dignité, la durabilité et la prospérité partagée.

L'intervenant a cité, dans ce cadre, plusieurs projets structurants dans la région comme la voie express Tiznit-Dakhla, inaugurée en janvier 2025, notant que cette structure s'inscrit dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud lancé en 2015.

Ce modèle a mobilisé des ressources dans tous les secteurs pour accélérer la diversification économique et améliorer les conditions de vie, a-t-il précisé, ajoutant que la région Laâyoune Sakia El Hamra s'impose désormais comme un contributeur clé au développement national, avec des projets au diapason de l'Agenda 2030 des Nations Unies et des objectifs plus larges du Pacte pour l'avenir adopté en septembre dernier à New York.

Sur un autre volet, l'Élu du Sahara marocain a indiqué que rien qu'en 2024, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) a financé plus de 167 projets à Laâyoune-Sakia El

Hamra, avec plus de 36,5 millions de dirhams alloués à l'éducation, à la santé, à l'engagement des jeunes et à l'entrepreneuriat. "Nos jeunes sont dotés des outils nécessaires pour devenir des leaders, des créateurs et des acteurs du changement", a-t-il fait valoir.

Il a, par ailleurs, souligné que la démocratie demeure le fondement de ces réalisations, rappelant qu'à l'occasion des élections de 2021, Laâyoune-Sakia El Hamra a enregistré le taux de participation le plus élevé du pays, avec 66,94%, ajoutant que ce taux témoigne d'un engagement citoyen authentique et de l'attachement de la population à la voie démocratique dans le Royaume.

Par la même occasion, M. Abba a évoqué l'élan de soutien international grandissant à l'initiative marocaine d'autonomie, soulignant qu'outre les Etats Unis qui viennent de réaffirmer leur reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, un nombre croissant de pays ont exprimé leur soutien clair au plan d'autonomie. Au même titre, trente pays ont décidé d'ouvrir des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla, faisant ainsi part de leur appui tangible à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

Il a conclu en rappelant un passage du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 49ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, dans lequel le Souverain souligne que "le temps est donc venu pour les Nations Unies de prendre leurs responsabilités en mettant en évidence la grande différence entre deux paradigmes : celui qui incarne le Maroc dans son Sahara, réaliste et légitime et celui qui repose sur une vision sclérosée, coupée du monde réel et de ses évolutions".

59^{ème} session du CDH

Une quarantaine d'Etats réaffirment leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara

Une quarantaine de pays ont réaffirmé, mardi, leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud, lors de la 59^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH), qui se tient du 16 juin au 9 juillet au Palais des Nations à Genève.

Dans une déclaration, prononcée par l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Omar Zniber, le groupe a mis en avant l'interaction "constructive, volontaire et profonde" du Royaume avec le système des droits de l'Homme de l'ONU.

"Le Maroc s'est engagé, depuis de nombreuses années dans une interaction constructive, volontaire et profonde avec le système des droits de l'Homme des Nations Unies, en particulier le bureau de la Haut-commissaire aux Droits de l'Homme (HCDH), pour la promotion et le respect des droits de l'Homme sur l'ensemble de son territoire", a affirmé M. Zniber dans cette déclaration au titre du Point 2 de l'ordre du jour de la session qui porte sur l'interaction avec le HCDH.

Dans ses résolutions sur la question du Sahara, a-t-il rappelé, le Conseil de Sécurité de l'ONU se félicite du rôle joué par les Commissions nationales et régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune et de l'interaction entre le Maroc et les mécanismes relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'Or-

ganisation des Nations Unies.

Dans sa déclaration, le groupe se félicite, par ailleurs, de l'ouverture, par de nombreux pays, de consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, qui constituent un "levier de renforcement de la coopération économique et des investissements, au profit des populations locales, du développement régional, et aussi continental".

"La question du Sahara est un différend politique traité par le Conseil de Sécurité qui reconnaît la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme crédible et sérieuse pour une solution politique définitive au différend régional sur le Sahara", rappelle-t-il.

A cet égard, le groupe réaffirme son soutien aux efforts visant la relance du processus politique exclusivement onusien sur la base du format consacré lors des deux tables rondes de Genève, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité, notamment la dernière résolution 2756 du 31 octobre 2024, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et qui repose sur le compromis à ce différend régional.

"La résolution de ce différend régional contribuera à concrétiser les aspirations légitimes des peuples africains et arabes en matière d'intégration et de développement, objectif que le Maroc continue de viser et pour lequel il déploie des efforts sincères et continus", a relevé l'ambassadeur.

Les régions de Laâyoune et Provence-Alpes-Côte d'Azur renforcent leur coopération



Une délégation du Conseil de la région française Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué, lundi, une visite de travail à Laâyoune, en vue d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat avec la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Lors de ce déplacement, la délégation française conduite par le vice-

président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en charge des Finances et des partenariats de coopération, Jean-Pierre Colin, a eu des rencontres avec le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la Province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, ainsi qu'avec des membres du Conseil communal de Laâyoune du Conseil régional.

Ces échanges ont mis en avant la solidité des relations maroco-françaises et la dynamique de développement multisectoriel que connaît la région.

Ces rencontres ont également permis à la délégation française de s'informer des différents projets de développement réalisés ou en cours de réalisation, dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

A cette occasion, une présentation a été faite aux membres de la délégation française par les représentants du Centre régional d'investissement, mettant en lumière le volume des investissements engagés dans ces provinces dans plusieurs secteurs porteurs, ainsi que les opportunités d'investissement dans des domaines économiques clés, notamment la pêche maritime, l'agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables.

L'accent a également été mis sur les projets structurants en matière d'infrastructures, ainsi que les potentialités offertes dans les domaines du transport et de la logistique pour renforcer le rayonnement de la région aux niveaux national et international.

Dans une déclaration à la presse,

le Chef de la délégation française a exprimé son admiration pour la dynamique de développement et les progrès notables que connaît la région de Laâyoune-Sakia El Hamra à tous les niveaux, soulignant que cette visite a permis aux membres de la délégation de s'enquérir de près des différents projets et programmes à vocation de développement lancés dans cette partie du Royaume.

M. Colin a souligné l'importance de cette visite, qui vise à explorer les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux régions dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment celui de l'énergie.

Par la même occasion, les membres de la délégation française ont visité plusieurs projets structurants réalisés ou en cours de réalisation, et ont pu constater la qualité des infrastructures éducatives, sportives, sociales, économiques et de santé, inscrites dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud du Royaume.

Ces visites ont concerné, notamment, la Cité des métiers et des compétences, la Faculté de médecine et de pharmacie, le Centre hospitalier universitaire ainsi que le Village sportif.

Ouverture à Agadir de la 4^{ème} réunion de haut niveau des Chefs des agences de lutte contre le terrorisme et de sécurité en Afrique "Plateforme de Marrakech"

La quatrième édition de la réunion de haut niveau des Chefs des agences de lutte contre le terrorisme et de sécurité en Afrique "Plateforme de Marrakech" s'est ouverte, mardi à Agadir, sous la coprésidence du Royaume du Maroc et du Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (ONUCT).

Cet événement, étalé sur deux jours, est



marqué par la participation d'une quarantaine de services de renseignement et de sécurité africains, ainsi qu'une trentaine de délégations en provenance du Moyen-Orient, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, en qualité d'observateurs.

Des représentants des institutions régionales des Nations Unies prennent également part aux travaux de cette réunion de haut niveau.

Dans un contexte sécuritaire marqué par la persistance et la mutation des menaces terroristes sur le continent, cette réunion s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes tenues à Marrakech (2022), Tanger (2023) et Fès (2024).

L'intérêt porté à cette édition de la "Plateforme de Marrakech", aussi bien par les pays africains que par les partenaires internationaux, réaffirme son rôle central.

La Plateforme se confirme ainsi en tant que rendez-vous incontournable pour favoriser l'échange d'expertises, consolider la coopération régionale et identifier les priorités de renforcement des capacités dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.

435 détenus décrochent leur baccalauréat au titre de la session de juin

Un total de 435 détenus ont décroché leur baccalauréat au titre de la session ordinaire de l'examen national du baccalauréat, soit un taux de réussite de 23%, a annoncé lundi la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR).

Dans un communiqué, la DGAPR indique que selon les résultats de cette session (mai 2025) publiés par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, le nombre des candidats détenus ayant passé les épreuves du baccalauréat libre a atteint 2.018, soit une hausse de 35,16% comparé à la session de 2024, et avec un taux de réussite de 90%.

Quelque 887 pensionnaires, soit 47% de l'ensemble des candidats ayant passé les épreuves, sont attendus pour la session de rattrapage.

Concernant les mentions, la DGAPR souligne que 131 détenus ont obtenu des mentions variant d'assez bien à très bien, soit 30% du total des candidats ayant décroché leur baccalauréat au titre de cette session, avec une hausse du taux de réus-



site atteignant 11% comparé à la session 2024.

La DGAPR félicite les détenus ayant décroché leur baccalauréat, tout en les encourageant à consentir davantage d'efforts pour plus de succès dans leur parcours scolaire et académique, conclut le communiqué.

Agents d'autorité et autres autorités locales mobilisés pour mieux servir les MRE

Sauf que ça doit couler de source !



Chaque été, à l'approche du retour massif des Marocains résidant à l'étranger (MRE), les autorités marocaines réactivent une mécanique bien huilée de promesses et de mesures d'urgence. Directives gouvernementales, circulaires adressées aux walis et gouverneurs, discours empreints de bonne volonté : la mobilisation affichée vise ostensiblement à rassurer cette population clé, à la fois sur le plan économique — avec des transferts financiers records — et symbolique, tant les MRE incarnent un lien vivant entre le Maroc et le monde.

Mais derrière les annonces et les déclarations d'intention, une réalité beaucoup plus sombre persiste : celle d'un service public défaillant, lent, opaque et inégal. Depuis des années, les appels à l'amélioration de la qualité des services rendus aux MRE se succèdent, sans que des changements profonds et structurels ne soient mis en œuvre. Les mêmes maux reviennent, les mêmes discours sont répétés, et les mêmes frustrations s'accumulent. Décryptage.

Des instructions centrales... pour pallier l'inaction locale

Selon des informations rapportées par Hespress, de nouvelles directives ont récemment été émises par l'administration centrale aux différents échelons territoriaux (gouverneurs, caïds, présidents de collectivités) pour accélérer le traitement des dossiers administratifs des citoyens, et tout particulièrement des MRE. Ces instructions interviennent en réponse à des rapports inquiétants sur l'inaction et la négligence de plusieurs chefs de services collectifs, qui provoquent retards, mécontentement et, dans certains cas, litiges judiciaires.

Les autorités locales sont ainsi sommées de faire preuve de rigueur et de célérité, avec l'obligation de rendre compte régulièrement à la hié-

rarchie. Mais cette gestion conjoncturelle et réactive ressemble davantage à un pansement sur une plaie chronique qu'à un traitement de fond. Car les dysfonctionnements signalés aujourd'hui ne sont que les derniers symptômes d'un système qui, structurellement, échoue à garantir un service administratif fiable et équitable.

Les rapports émanant des préfectures et gouvernorats sont édifiants : prolifération des contentieux entre MRE et collectivités territoriales autour des permis administratifs, non-exécution de jugements rendus en faveur des citoyens, confusion juridique persistante, absence de suivi, et incapacité des conseils élus à assurer la continuité du service public, notamment après les vagues de révocations de présidents de collectivités.

Une perte de confiance grandissante chez les MRE

La Fondation Hassan II, censée jouer un rôle de médiateur entre les MRE et l'administration marocaine, dresse elle aussi un constat sévère. Lors d'une conférence tenue le 17 juillet 2024, elle a révélé que les MRE font face à des réponses inadéquates, tardives ou inexistantes de la part des administrations. Résultat : une perte de confiance généralisée dans le service public marocain.

Sur les 21.784 plaintes enregistrées ces dernières années, la Fondation a dû adresser plus de 32.000 correspondances à différentes entités — principalement le ministère de la Justice, le ministère public et le ministère de l'Intérieur. Le contentieux judiciaire représente à lui seul plus de 65% des réclamations, preuve que de nombreux MRE sont contraints de saisir les tribunaux pour faire respecter leurs droits fondamentaux.

Le ministère de la Justice tente de rassurer,

sans convaincre

Face à cette situation préoccupante, le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, a mis en avant les efforts de son département pour améliorer l'accès des MRE aux services judiciaires. Il cite notamment la création de commissions d'été, composées de magistrats et de cadres, chargées de traiter spécifiquement les demandes de la diaspora entre le 15 juin et le 15 septembre. Il mentionne aussi trois cellules centrales de coordination et un centre d'appel mis en place pour fluidifier les échanges.

S'y ajoutent la numérisation de certains services — comme la consultation de dossiers ou la délivrance de casiers judiciaires — ainsi que le déploiement d'Adouls (notaires traditionnels) dans les consulats. Des brochures multilingues sont également diffusées pour expliquer les procédures juridiques.

Mais ces efforts, pour réels qu'ils soient, restent largement en décalage avec l'ampleur des dysfonctionnements dénoncés sur le terrain. La digitalisation est incomplète, les procédures demeurent opaques, les délais sont aléatoires, et les obstacles liés à la distance ou au manque d'accompagnement juridique sont rarement levés. Le ministre lui-même admet que des défis subsistent, notamment en matière de rapidité et de transparence.

Une réforme structurelle plus que jamais nécessaire

« Il est aujourd'hui illusoire de croire qu'une poignée de mesures ponctuelles, activées uniquement en période estivale, suffira à restaurer la confiance des MRE envers leur administration d'origine. Chaque été, les annonces gouvernementales promettent une mobilisation exceptionnelle des services, des « guichets spéciaux », des circulaires pour accélérer les démarches, des

cellules de crise, parfois même des campagnes de communication ciblées. Mais une fois la vague estivale passée, l'élan retombe, les doléances s'accumulent de nouveau, et les mêmes lenteurs réapparaissent, comme si rien n'avait changé », témoigne une MRE établie en Espagne, sollicitant l'anonymat. Et de poursuivre : « Cette approche conjoncturelle et saisonnière ne fait que camoufler, temporairement, un mal bien plus profond : l'inefficacité chronique d'un système administratif déconnecté des besoins réels de ses usagers, qu'ils soient résidents ou expatriés. Or, les MRE ne demandent pas un traitement de faveur, mais un minimum de respect institutionnel, un droit à l'égalité dans l'accès aux services, à la transparence des procédures et à la justice ».

« Ce qu'il faut aujourd'hui, indique notre source, ce n'est pas un ravalement de façade, mais une refonte structurelle et durable du fonctionnement des services publics. Il est urgent de procéder à une simplification drastique des démarches administratives, souvent labyrinthiques, redondantes et opaques. Il faut également construire une interconnexion réelle et efficace entre les institutions — entre ministères, administrations locales, consulats et ambassades — pour éviter que le citoyen soit baladé de guichet en guichet ou confronté à des contradictions kafkaïennes dans le traitement de son dossier ».

Plus encore, ajoute-t-elle, il est impératif de promouvoir une culture de la transparence et de la redevabilité : la traçabilité des demandes, la clarté des délais, l'obligation de répondre aux usagers et, surtout, des mécanismes de recours efficaces pour contester les abus. « Cela suppose de sortir du modèle administratif paternaliste et vertical pour aller vers une administration de service, centrée sur les besoins des citoyens, à l'image des standards internationaux en matière de gouvernance », a-t-elle conclu.

Hassan Bentalieb

Impact du transport ferroviaire au Maroc

Le cas du TGV sur le développement culturel, socio-économique et touristique

Introduction : Histoire du Transport ferroviaire au Maroc

Le transport ferroviaire au Maroc débute au début du XX^e siècle, avec la construction de lignes reliant des centres économiques majeurs sous le protectorat français. En 1911, la première liaison ferroviaire entre Casablanca et Berrechid marque le début d'une série d'extensions importantes destinées principalement à faciliter l'exportation de matières premières et l'importation de biens industriels. Le réseau s'étend progressivement vers Fès, Marrakech, Oujda et Tanger, structurant ainsi le pays autour d'axes économiques stratégiques.

L'inauguration du premier gisement de phosphate au Maroc en 1921 représente un jalon majeur dans l'histoire économique du pays sous le protectorat français. Présidée par S.M., le Sultan Moulay Youssef et le Maréchal Lyautey, Résident général de France au Maroc, cette célébration met en lumière la découverte du premier gisement exploitable à Khouribga, qui allait rapidement devenir l'une des principales richesses stratégiques du Royaume.

Pour transporter le minerai jusqu'au port de Casablanca, une voie ferrée étroite dite « voie de 60 » (écartement de 60 cm) fut aménagée, reliant directement la mine à la côte. Bien que simple dans sa conception, ce tronçon ferroviaire constituait à l'époque une prouesse technique, permettant une évacuation rapide vers la métropole. Plus qu'un simple moyen de transport, cet aménagement symbolisait le début de l'exploitation industrielle à grande échelle des ressources naturelles marocaines et l'installation d'une infrastructure logistique essentielle au développement de l'économie coloniale.

En 1937, la mine de phosphate à ciel ouvert de Boujniba fut le théâtre d'une grève emblématique des ouvriers marocains, dénonçant les conditions de travail particulièrement rudes imposées par l'administration coloniale. A cette époque, les wagons de minerai étaient encore tirés par des mulets sur des rails étroits, illustrant à la fois le caractère rudimentaire de l'infrastructure et la dureté du labeur. Cette mobilisation ouvrière a marqué une prise de conscience sociale dans les zones minières, où le transport ferroviaire, bien qu'essentiel à l'économie coloniale, se faisait au prix de l'exploitation humaine et animale. Ce

moment historique révèle l'envers du développement ferroviaire, souvent présenté uniquement sous l'angle de la modernité et de l'efficacité logistique.

À partir des années 1950 et après l'indépendance, l'Office national des chemins de fer (ONCF), créé en 1963, prend en charge la gestion et le développement du réseau. Le Maroc entre ainsi dans une dynamique de modernisation constante du réseau ferroviaire, notamment avec l'introduction progressive de l'électrification dans les années 1980 et le renforcement des infrastructures ferroviaires, permettant de meilleures connexions régionales et nationales.

Il convient également de rappeler que le transport ferroviaire a joué un rôle logistique et symbolique important lors de la Marche Verte en 1975, moment fondateur de l'unité territoriale du Royaume. Dans ce contexte historique, le train a servi de moyen de transport stratégique pour acheminer des milliers de volontaires depuis différentes régions du Maroc vers le sud du pays, démontrant ainsi son importance dans la mobilisation nationale et la mise en œuvre rapide et coordonnée d'un des plus grands mouvements pacifiques du XX^e siècle. Ce rôle a contribué à renforcer l'attachement des Marocains à leur territoire et a mis en lumière la fonction du rail comme outil de souveraineté, d'unité et de solidarité nationale.

En 2018, le Maroc franchit un nouveau cap historique avec l'inauguration d'Al Boraq, la première ligne à grande vitesse (TGV) d'Afrique reliant Casablanca à Tanger, réduisant

considérablement les temps de trajet et bouleversant positivement le paysage socioéconomique et culturel du pays.

Ce projet ambitieux du Train à Grande Vitesse n'aurait pu voir le jour sans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI – que Dieu Le glorifie – dont les Hautes Orientations ont tracé la voie d'une modernisation profonde du transport au Maroc. L'ONCF, sous la direction dynamique de M. Rabii Lakhlii et avec l'implication active de M. Simohamed Semmouni, a su transformer cette vision Royale en réalité concrète. Leur professionnalisme, leur rigueur et leur sens de l'engagement ont permis de mener à bien ce chantier stratégique. Nous saluons également l'ensemble des directeurs de l'ONCF pour leur

contribution exemplaire, qui témoigne d'une volonté collective de faire du TGV un véritable moteur de développement économique, social et culturel pour le pays.

Développement socioéconomique

Le TGV marocain, baptisé Al Boraq, constitue un levier majeur de développement socioéconomique pour le Royaume du Maroc. En réduisant considérablement le temps de trajet entre Casablanca et Tanger, passant de près de cinq heures à seulement deux heures, cette innovation technologique facilite grandement la mobilité des individus, tout en augmentant l'efficacité des échanges commerciaux et professionnels entre ces deux grands pôles économiques.

La réduction drastique des temps de trajet a des implications directes et profondes sur le marché du travail, permettant aux professionnels de se déplacer quotidiennement avec facilité entre les grandes métropoles telles que Casablanca, Rabat et Tanger. Cette amélioration de l'accessibilité favorise non seulement la mobilité professionnelle, mais élargit aussi considérablement le bassin d'emploi, augmentant ainsi les opportunités économiques pour les travailleurs et les employeurs.

Des villes intermédiaires telles que Rabat et Kénitra, autrefois perçues principalement comme des zones de transit, bénéficient désormais d'une dynamisation économique notable. L'arrivée du TGV Al Boraq a induit une augmentation significative de l'intérêt des investisseurs nationaux et internationaux, attirés par la promesse d'une meilleure connectivité et de coûts de transport réduits. Cette situation engendre naturellement la création d'emplois locaux dans divers secteurs comme l'industrie, les services et le commerce, contribuant ainsi au développement économique local.

Le transport rapide et fiable offert par le TGV marocain est également un facteur déterminant pour l'implantation d'entreprises technologiques et industrielles tout au long du corridor ferroviaire. Ce phénomène a pour conséquence directe l'émergence de véritables pôles économiques spécialisés. Tanger, en particulier, a connu une transformation spectaculaire, s'imposant désormais comme un hub industriel incontournable grâce à la proximité du port Tanger Med,

considéré comme le plus grand port d'Afrique en termes de volume de conteneurs.

Tanger Med, renforcé par l'efficacité logistique du TGV, attire des entreprises internationales majeures, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, et de l'électronique. Cette dynamique a non seulement stimulé l'emploi, mais elle a aussi entraîné des retombées positives sur l'économie régionale à travers l'augmentation des exportations, l'accroissement des flux commerciaux, et le développement de l'activité portuaire et logistique.

En parallèle, la connexion à grande vitesse a stimulé le tourisme en facilitant les déplacements des touristes nationaux et internationaux vers des destinations clés comme Tanger, célèbre pour son patrimoine culturel et historique, et Casablanca, pôle économique et culturel majeur. La croissance du secteur touristique génère des bénéfices économiques directs à travers l'hôtellerie, la restauration, et le commerce de détail, enrichissant davantage le tissu économique local.

Enfin, le développement socioéconomique induit par le TGV Al Boraq s'accompagne d'importantes retombées sociales telles que l'amélioration du cadre de vie urbain, le désengorgement du trafic routier, et une réduction significative de la pollution atmosphérique grâce à la diminution de l'usage des véhicules particuliers. Ces effets positifs renforcent l'attractivité des villes concernées, favorisant ainsi un développement socioéconomique durable et équilibré pour l'ensemble du pays.

Impact culturel du transport ferroviaire rapide au Maroc

Le transport ferroviaire rapide, notamment le train à grande vitesse (TGV) Al Boraq, a profondément transformé la dynamique culturelle au Maroc, en facilitant de manière remarquable l'accès aux événements culturels et artistiques organisés dans les principales villes du Royaume. Cette innovation majeure a permis une réduction substantielle des temps de déplacement entre des centres urbains stratégiques tels que Casablanca, Rabat, Kénitra et Tanger, qui constituent des pôles économiques et culturels essentiels.

Cette réduction drastique du temps de trajet a eu pour effet



immédiat d'encourager une participation plus fréquente et diversifiée des citoyens marocains aux différentes manifestations culturelles, qu'elles soient artistiques, littéraires, musicales ou cinématographiques. Par exemple, des festivals de renom tels que le Festival international du film de Marrakech, le Festival Mawazine de Rabat, ou encore les rencontres artistiques à Tanger bénéficient désormais d'une affluence accrue, issue non seulement des populations locales mais également des visiteurs venant d'autres villes désormais facilement accessibles.

En outre, cette accessibilité accrue participe activement à la diffusion plus efficace des expressions culturelles locales. Les artistes locaux, auparavant souvent confinés à un public régional restreint, profitent désormais d'une visibilité beaucoup plus large, tant sur le plan national qu'international. Les expositions artistiques, spectacles théâtraux, concerts musicaux et autres événements culturels peuvent être mieux promus et attirent ainsi un public plus vaste et diversifié. Cela permet de valoriser le patrimoine culturel marocain tout en mettant en lumière la créativité contemporaine émergente.

Le TGV Al Boraq facilite également les échanges interculturels internes au Maroc, en permettant une circulation plus fluide et rapide des idées, des pratiques artistiques et des traditions entre différentes régions du pays. Ainsi, les citoyens sont davantage exposés à une diversité culturelle interne, renforçant leur compréhension et appréciation mutuelle. Cette dynamique favorise un brassage culturel enrichissant et un dialogue interculturel permanent, participant à la consolidation d'une identité nationale à la fois diversifiée et cohérente.

Enfin, cette mobilité accrue participe indirectement à stimuler l'économie cul-

turelle locale. Avec l'augmentation du nombre de visiteurs aux événements culturels, les retombées économiques se multiplient pour les secteurs connexes tels que le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et le commerce local. Ainsi, le développement du transport ferroviaire rapide constitue non seulement un levier culturel, mais également un moteur économique, renforçant davantage l'attractivité globale des villes concernées.

En conclusion, le transport ferroviaire rapide représente une véritable révolution pour le secteur culturel marocain, en amplifiant significativement la mobilité culturelle, en élargissant la visibilité des acteurs culturels et en stimulant les échanges interculturels internes. Ce progrès remarquable contribue ainsi à renforcer durablement la cohésion sociale et l'identité culturelle nationale du Maroc.

Essor touristique

Le secteur touristique marocain a connu une croissance remarquable depuis l'introduction du train à grande vitesse. Cette infrastructure ferroviaire moderne, reliant les principales villes du Royaume, constitue un catalyseur puissant pour le développement touristique, attirant aussi bien les visiteurs nationaux qu'internationaux.

L'effet bénéfique du TGV sur le tourisme se manifeste tout particulièrement dans les grandes villes connectées telles que Tanger, Casablanca, Rabat et Marrakech. Tanger, par exemple, bénéficie d'un véritable boom touristique grâce à son accessibilité accrue. Autrefois distante et relativement isolée, elle est désormais facilement accessible depuis Casablanca en à peine deux heures. Cette facilité d'accès a encouragé les touristes à intégrer Tanger dans leurs itinéraires, stimulant ainsi l'économie locale par l'augmentation des réservations d'hôtels, des visites de sites

historiques et de la consommation dans les restaurants et les commerces.

Casablanca et Rabat connaissent également un afflux significatif de visiteurs, en grande partie favorisé par le confort, la ponctualité et la rapidité offerts par le TGV. Les touristes, particulièrement ceux en provenance des pays européens, apprécient cette commodité qui leur permet d'optimiser leur séjour en visitant plusieurs villes dans des délais très courts. Ainsi, les escapades urbaines de courte durée, les city-breaks, gagnent en popularité, attirant des touristes souhaitant découvrir une diversité de paysages et de patrimoines culturels en seulement quelques jours.

Par ailleurs, le TGV joue un rôle crucial dans la promotion du tourisme national. De nombreux citoyens marocains profitent de cette nouvelle mobilité pour explorer leur propre pays, favorisant ainsi un tourisme interne dynamique qui renforce l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance nationale. Les week-ends prolongés et les séjours courts sont désormais plus faciles à organiser, encourageant un tourisme plus fréquent et diversifié.

Le tourisme d'affaires constitue un autre volet important des retombées économiques positives du TGV. Grâce à la rapidité et à la fiabilité du réseau ferroviaire, le Maroc s'est imposé comme une destination de premier choix pour l'organisation de congrès, séminaires et événements internationaux. Des villes telles que Casablanca et Marrakech sont particulièrement prisées pour ces activités, bénéficiant non seulement de l'attraction touristique traditionnelle mais aussi de la possibilité d'accueillir aisément des professionnels venus du monde entier. La rapidité du transport entre ces centres économiques facilite l'organisation logistique des événements, améliorant ainsi

leur attractivité.

Enfin, cette augmentation de l'activité touristique stimulée par le TGV a aussi des effets multiplicateurs sur d'autres secteurs économiques tels que l'artisanat, le commerce local et les services de restauration. Les artisans locaux voient ainsi leur clientèle croître, tandis que les restaurants et les commerces bénéficient d'une fréquentation plus soutenue et régulière. En somme, l'introduction du TGV au Maroc représente bien plus qu'une simple innovation technologique : elle incarne un levier stratégique majeur pour un développement touristique durable et diversifié, renforçant significativement l'attractivité globale du pays.

Conclusion

Le TGV marocain, par ses effets multiplicateurs sur l'économie, la culture et le tourisme, représente un véritable tournant stratégique dans l'histoire du développement national. En consolidant l'intégration économique et sociale des régions qu'il traverse, il participe activement à l'ambition marocaine d'émerger en tant que pays moderne, attractif et compétitif sur la scène internationale. Ce projet symbolise non seulement un progrès technologique mais également un vecteur puissant de transformation sociale.



Par Qamari Zouhair
Chercheur en sociologie

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

À UN CÔTÉ TOUCHANT	TOMBE DES NUES	SIXIÈME MOIS	SODIUM BUS	HOMME DONNEUR EN FRANCE	BAÏE ROUGE MOMENT	PRÉNOM FÉMININ	NADA
ROULÉ		EXÉCUTÉ			L'ENVERS POULIE COUSIN		
DONNE				FLEMMÉ			
SEUL		FORME D'ÊTRE	FROUSSE	SYMBOLE DE L'OR LIÉ	BALAI EN CRUE		
PETITE QUANTITÉ	FER PLANCHER			CONNU USAGES		ABÏMA	RIGIDITÉ
			BÂTON FIXE MALIN				
DONNE L'EXEMPLE	COCO DRESSE			UTOPISTE	POSSESSIF		
		PETIT RUISSEAU		FORME D'ÊTRE	DÉBARC- ADÈRE		
AU-DELÀ DU MAL	ÉRUCT- ATION	TRÈS NOYELLES	TRÈS MINCE		FOND DE SOCIÉTÉ	ROI BURLES- QUE	
			LIE ROMAINS	CHOISIE			
L'HOMME DES BOIS			ARTICLE ESPAGNOL		PARTIE D'UNE TRIBU		
ANNONCE UNE SUITE		ÉVENTU- ALITÉ		BLEUE DANS LE NOIR			

Solution mots flechés d'hier

O	B	O	N	P	E	I	N	A	R	D
A	S	P	I	R	E	N	O	A	R	
C	T	O	D	C	A	S	E			
S	U	I	C	I	D	E	T	U	V	
R	M	E	I	V	U	C	E			
G	A	I	D	E	B	O	R	D	E	
N	S	I	T	L	N	R	P			
A	T	T	I	S	E	T	E	R	N	E
I	E	P	F	A	L	E	R			
A	S	P	O	L	E	T	A			
T	O	U	S	A	V	E	R	T	I	
E	U	E	E	L	U	C	A	L		

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilly
Mourad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Melhah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriam Rehane
Khadija Halati
Mariana Parki
Elhachemi Elmardi

Révision
Abdelouacim Warradi

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Abenachou El Kabab
(Lalyoune)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Checcab Sahoun
Khali Benmouya

Adresse de la
Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca, Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs
Mourad El Youssefi
Louhna Baghdad
Latifa Mourad
Rita Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadia Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Éditions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: E30/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Litote
- 2- Marabout indien - Vieille cité
- 3- Tache
- 4- Galères - Manches
- 5- Aperçus - Sapée
- 6- Champion - Béante
- 7- Bouche
- 8- Poisson - Usé par la base
- 9- Natif
- 10- Tableau - Risque - Echos

VERTICALEMENT

- 1- Préfloraison
- 2- Matrice - Touffu
- 3- Ouvertures - Sous roumain
- 4- Attila et les siens - Alternative - Il fait sauter
- 5- Porte grain - Déplaçais
- 6- Epaisse - Négatif
- 7- Lavatif - Abréviation de commerce
- 8- Cane
- 9- Cloison - Liant - Verdure
- 10- Epaves - Lames

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		4	5		8	3			
6		5	1		7	2			9
				3					
3	4		8		5		1		
7				1				5	
	5		4		3		2	8	
				2					
9		6	7		1	5		3	
		1	3		6	7			

Difficile

			2						
	7			6		1			
5	8			4				3	
2	3					5			
	9						7		
		7				8		4	
1				8			2	7	
		5		3			9		
					6				

Moyen

	4	8				7			
		5	6		4		2		
7		6			8			5	
				4		9			
4			5		1			2	
		2		6					
9			3			4		8	
	2		9		7	1			
		7				2	9		

Expert

	3		4	2				8	
9				6					
7					9				
		5	6					7	
	4	3					8	9	
6					2	3			
			9					4	
				8				5	
	2			5	4		1		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	8	3	4	2	6	9	
4	3	6	1	2	9	5	7	8	
2	9	8	6	7	5	3	1	4	
9	4	1	7	6	3	8	2	5	
7	2	3	5	1	8	4	9	6	
8	6	5	9	4	2	7	3	1	
6	5	4	3	9	7	1	8	2	
3	8	9	2	5	1	6	4	7	
1	7	2	4	8	6	9	5	3	

Difficile

3	4	6	9	7	2	1	5	8	
5	7	2	1	6	8	9	4	3	
1	9	8	4	5	3	6	2	7	
8	1	9	5	2	6	7	3	4	
4	2	5	3	1	7	8	9	6	
7	6	3	8	4	9	5	1	2	
6	5	7	2	3	1	4	8	9	
2	8	4	6	9	5	3	7	1	
9	3	1	7	8	4	2	6	5	

Moyen

9	2	6	4	1	3	8	5	7	
8	5	1	6	2	7	4	9	3	
3	7	4	5	8	9	6	2	1	
2	4	8	3	9	1	5	7	6	
5	1	9	7	4	6	3	8	2	
6	3	7	2	5	8	9	1	4	
4	8	5	1	3	2	7	6	9	
1	6	3	9	7	5	2	4	8	
7	9	2	8	6	4	1	3	5	

Expert

5	6	1	3	2	9	4	8	7	
9	2	4	6	8	7	1	3	5	
7	3	8	4	5	1	2	9	6	
2	1	6	7	9	5	8	4	3	
4	7	3	8	6	2	5	1	9	
8	5	9	1	3	4	7	6	2	
3	9	5	2	1	8	6	7	4	
1	4	2	9	7	6	3	5	8	
6	8	7	5	4	3	9	2	1	



Le DG d'IFC en visite au Maroc

Le directeur général d'International Finance Corporation (IFC - Société financière internationale), Makhtar Diop, effectue une visite au Maroc du 17 au 20 juin, accompagné d'Éthiopis Tafara, vice-président d'IFC pour l'Afrique.

Cette visite vise à renouveler l'engagement d'IFC pour le Maroc, consolider un partenariat de longue date et préciser les priorités d'action visant à dynamiser la croissance économique par une participation renforcée du secteur privé, indique l'IFC.

D'après la même source, des rencontres avec des représentants du gouvernement, ainsi qu'avec des leaders du secteur privé sont prévues pour échanger sur la priorité à accorder aux investissements dans des secteurs à fort potentiel (agriculture durable, industrie manufacturière, infrastructures, services, industries culturelles et créatives), ainsi que sur la promotion de l'intégration régionale afin de renforcer le rôle du Maroc comme hub de connectivité et d'innovation en Afrique.

Les échanges devraient permettre également d'identifier de nouvelles opportunités de croissance et de création d'emplois, en ligne avec le modèle de développement marocain, rapporte la MAP.

Depuis plus de six décennies, IFC est un partenaire essentiel du développement marocain, collaborant avec plus de 100 entités et mobilisant plus de 5 milliards de dollars pour soutenir les petites entreprises, l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, les infrastructures et le secteur financier.

Membre du groupe de la Banque mondiale, IFC est la plus importante institution mondiale d'aide au développement axée sur le secteur privé dans les marchés émergents. Elle mène des opérations dans plus de 100 pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement.

En 2024, IFC a engagé un montant record de 56 milliards de dollars en faveur de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, en s'appuyant sur des solutions du secteur privé et en mobilisant des capitaux privés pour créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable.

Tanger, lieu d'échange sur les politiques arabes de soutien à l'investissement économique et industriel



Un parterre de responsables, d'investisseurs et d'acteurs économiques marocains et arabes prennent part au Forum arabe de l'investissement et de financement dont le coup d'envoi a été donné lundi dernier à Tanger.

Placé sous le thème « Stratégies d'attraction des investisseurs et financement des projets entrepreneuriaux », cet important rendez-vous est organisé par la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA).

La tenue de ce forum offre l'occasion d'échanger sur divers sujets visant à renforcer la coopération économique entre les pays arabes et à ouvrir de nouveaux horizons pour la promotion des investissements bilatéraux, a indiqué le président de la CCIS, Abdellatif Afailal.

Soulignons à ce propos que les travaux du Forum seront ponctués par des échanges sur les politiques des pays arabes en matière de soutien aux investissements dans les secteurs économiques et industriels promoteurs.

Étant donné que le Maroc constitue l'une des destinations privilégiées pour les investisseurs arabes, le Forum arabe de l'investissement et de financement saisit cette occasion pour mettre en avant les efforts du Royaume en matière de promotion de l'économie et de renforcement de l'intégration régionale, a de son côté affirmé sa coordinatrice, Rania Abderrazik.

Comme le rapporte la MAP, elle a indiqué que le forum sera marqué par des interventions sur le climat

des affaires dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, le rôle de l'identité numérique intégrée dans le soutien à l'investissement au Sultanat d'Oman et les partenariats entrepreneuriaux en Arabie Saoudite.

Cette rencontre de trois jours braquera aussi ses projecteurs sur le rôle des institutions de « Technopark » dans l'accueil et le soutien des startups émergentes au Maroc, ainsi que sur les défis liés au financement des projets des femmes rurales en Tunisie et les enjeux de l'investissement dans les petites et moyennes entreprises en Egypte, a poursuivi Rania Abderrazik.

Ce forum constitue une occasion pour examiner les moyens de créer des réseaux arabes d'investissement et de financement et de renforcer la coopération bilatérale, a souligné pour sa part le maire de Tanger, Mounir Laymouri, soulignant l'engagement de la commune de Tanger à créer un climat d'investissement favorable et à encourager l'entrepreneuriat.

Il est important de souligner qu'un débat autour du rôle de la femme leader dans

le domaine de l'investissement est prévu dans le cadre de cette rencontre. Le programme prévoit en outre des visites de terrain permettant aux participants de découvrir les atouts de la ville de Tanger, notamment ses zones industrielles et ses infrastructures d'envergure.

Soulignons que la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par la projection d'un film institutionnel sur l'OADA et que le programme de ce Forum s'articule autour de deux sessions : la première est axée sur les stratégies d'attraction des investissements, la seconde aborde le rôle de la digitalisation dans le soutien aux projets entrepreneuriaux.

Fondée en 1961, l'OADA est une organisation spécialisée issue de la Ligue arabe qui a pour mission le développement administratif dans les pays arabes. Très actif au sein de cette organisation, « le Maroc a été élu pour la 6ème fois membre du Comité exécutif pour un mandat de 2 ans à partir de 2016 », rappelle le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration.

Alain Bouithy



Démarrage des
travaux du
Forum arabe de
l'investissement
et de
financement

BKGR : 63% des investisseurs institutionnels s'attendent à une baisse du taux directeur de BAM

Bank Al-Maghrib (BAM) devrait opter pour une baisse du taux directeur de 25 points de base (pbs) lors de son prochain Conseil trimestriel du 24 juin, selon 63% des investisseurs institutionnels marocains ayant participé au dernier sondage de BMCE Capital Global Research (BKGR).

Cette prévision tient compte de la poursuite du cycle d'assouplissement de la Banque Centrale Européenne et d'une inflation bien maîtrisée au Maroc accompagnée d'une activité économique bien orientée mais très demandeuse en finance-

ment, indique BKGR dans son document "Flash Strategy".

"Toutefois, la Banque Centrale pourrait intégrer dans son prisme d'analyse, les impacts possibles, notamment au volet de l'inflation, du conflit armé entre l'Iran et Israël", souligne la même source.

BKGR fait remarquer que cette réunion du Conseil de BAM intervient dans un contexte international marqué par une volatilité persistante alimentée notamment par la politique monétaire ultra-protectionniste adoptée par les Etats-Unis et

les tensions commerciales avec la Chine ponctuées de négociations intermittentes entre les deux puissances, rapporte la MAP.

Le sondage réalisé par BKGR révèle aussi que 88% des investisseurs estiment que la politique monétaire actuelle est adéquate et que 75% s'attendent à deux baisses des taux en 2025 de 25 pbs chacune. En outre, 100% des sondés estiment qu'il est peu probable que BAM augmente son taux directeur en 2025, notamment en cas de résurgence des pressions inflationnistes au cours de l'année.

Une conférence à Oujda en célébration de la Journée internationale des envois de fonds à la famille

Une conférence a été organisée, lundi à Oujda, à l'occasion de la Journée internationale des envois de fonds à la famille (IDFR), à l'initiative du Fonds international de développement agricole (FIDA), de Bank Al-Maghrib et de la Délégation de l'Union européenne au Maroc.

Placé sous le thème "Les envois de fonds: Un flux financier pour le développement", cet événement constitue une opportunité pour partager les expériences et explorer les diverses initiatives visant à

maximiser l'impact des envois de fonds sur le développement des communautés.

La conférence a également mis en avant la contribution cruciale des Marocains résidant à l'étranger (MRE) à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique locale et à un avenir plus durable sur le long terme, rapporte la MAP.

Les participants ont ainsi examiné les moyens de sensibiliser davantage à l'épargne productive, aux opportunités d'investissement, à la promotion et l'usage des outils digitaux, ainsi qu'au renforcement des partenariats multiacteurs, avec comme objectif de réduire les coûts de transfert à moins de 3% d'ici 2030.

Les envois de fonds sont un filet de sécurité pour des millions de familles rurales et le Maroc a montré l'exemple en intégrant ces flux dans ses stratégies de développement, ont indiqué les intervenants, affirmant que les familles bénéficiaires de ces envois ne sont pas des destinataires passifs mais de véritables acteurs de développement.

"La Délégation de l'Union européenne au Maroc est fière de soutenir des initiatives qui renforcent les capacités économiques des familles bénéficiaires et les liens positifs entre migration et développement", a souligné, à cette occasion, Jean-Christophe Filori, Chef de coopération à la Délégation de l'UE, notant que les envois de fonds ne sont pas seulement des flux financiers, mais des ponts humains et économiques entre les deux rives de la Méditerranée.

L'un des axes clés de cette collaboration entre Bank Al-Maghrib, l'UE et le FIDA consiste à favoriser l'accès des communautés rurales mal desservies aux outils financiers et numériques, tout en élargissant les possibilités d'investissement innovantes pour les migrants et leurs familles.

La responsable du département Inclusion financière et développement durable à Bank Al-Maghrib, Fatima-Zahra Echihabi, a expliqué, quant à elle, que le choix de la région de l'Oriental pour célébrer la campagne 2025 de cette Jour-

née internationale "illustre notre volonté de valoriser les territoires à fort ancrage migratoire, reconnus comme de véritables leviers de développement et souligne l'importance de cette région qui capte une part significative des transferts de fonds internationaux en faveur du Maroc".

Selon elle, les transferts d'argent jouent un rôle crucial dans le développement économique et contribuent de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations, de même qu'ils contribuent à la réalisation des ODD.

Rappelant qu'en 2024, les transferts des MRE ont atteint près de 120 milliards de dirhams, soit environ 8% du PIB national, elle a indiqué que pour accompagner cette dynamique, les pouvoirs publics et la Banque Centrale ont mis en œuvre très tôt plusieurs mesures visant à diversifier les canaux de transmission et à réduire les coûts.

De son côté, la représentante du FIDA, Maryem Aziz Alaoui, a déclaré à la presse

que c'est la deuxième fois que la Journée internationale des envois de fonds à la famille (16 juin) est célébrée au Maroc, expliquant que cette année, l'objectif est de renforcer l'impact des transferts d'argent sur le développement.

"Plus de 70% des pays recevant ces fonds sont des pays en développement ou à revenu intermédiaire, ce qui en fait un levier majeur du développement", a-t-elle argué, mettant l'accent sur la mise en œuvre au Maroc, en partenariat avec le Mécanisme des Envois de Fonds du FIDA et avec un cofinancement de l'UE, du projet DigitRemit qui vise à maximiser l'impact déjà substantiel des envois de fonds, notamment dans les zones rurales.

Cette rencontre s'est déroulée en présence notamment du Secrétaire général des affaires régionales de la Wilaya de l'Oriental, de représentants du Conseil économique, social et environnemental, du FIDA et de la délégation de l'UE au Maroc, ainsi que d'autres personnalités.

Contribution des MRE à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique locale

Forum parlementaire sur la coopération économique Maroc-CEMAC à Laâyoune

Laâyoune abrite, vendredi prochain, les travaux du Forum parlementaire sur la coopération économique entre le Maroc et le Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui se tiendra sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Organisé par la Chambre des conseillers et le parlement de la CEMAC, en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), ce Forum vise à établir

une plateforme institutionnelle de dialogue et d'échange autour des moyens de renforcer la coopération économique et de développer les échanges commerciaux entre le Royaume et les pays membres de la CEMAC, indique un communiqué de la Chambre.

Il vise également à favoriser la mise en place de projets de développement communs et de contribuer à la dynamique d'intégration économique du continent africain, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine

(ZLECAf), poursuit la même source.

La tenue de ce forum reflète la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur d'un partenariat Sud-Sud effectif et équilibré, et d'une coopération porteuse de perspectives prometteuses entre le Royaume et les pays d'Afrique centrale, fondée sur l'intérêt et le respect mutuels et sur la complémentarité économique, rapporte la MAP.

L'événement connaîtra la participation de délégations parlementaires de haut niveau, d'acteurs du secteur

privé et d'organisations patronales issues des pays membres de la CEMAC, aux côtés de responsables marocains, d'experts en économie, en énergie, en climat et en développement durable.

Le programme du forum comprend trois sessions thématiques portant sur "Le rôle du secteur privé dans l'investissement, le commerce et l'intégration économique", "L'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition", et "Les énergies renouvelables comme levier de développement durable".

FIDADOC: Plongée dans l'univers de l'industrie du jute avec le film "The Golden Thread"

Le Festival international du film documentaire d'Agadir (FIDADOC) a offert, lundi, un moment de cinéma d'une rare intensité avec la projection du film "The Golden Thread" de la réalisatrice indienne Nishtha Jain, rendant hommage à un monde ouvrier en voie d'effacement, filmé avec une grâce visuelle et une acuité politique saisissantes.

Présenté dans le cadre de la rétrospective consacrée à l'œuvre de la cinéaste, ce long-métrage "nous entraîne au cœur d'une usine centenaire près de Calcutta, où le jute est transformé dans une ville-usine tentaculaire, peuplée de machines d'un autre âge et d'ouvriers aux gestes réglés comme une chorégraphie mécanique".

Un ballet infernal se joue dans ces lieux hors du temps, où la beauté presque picturale des images contraste violemment avec la dureté des cadences et la précarité des vies broyées par le rythme de la production.

A travers ce dispositif formel d'une grande maîtrise, Nishtha Jain ne cherche pas à expliquer, mais à faire ressentir l'usure des corps, l'effacement des rêves et le poids d'une histoire industrielle qui persiste à exister, sans mémoire et sans avenir.

"Je voulais filmer cette usine comme un lieu vivant. Ce qui m'a



bouleversée, c'est ce paradoxe : un lieu magnifique, architecturalement sublime, mais rempli de fatigue, de résignation et parfois de colère", a expliqué la réalisatrice à la fin de la projection.

"C'est un espace d'ambivalence, où la poésie visuelle ne doit pas

anesthésier la souffrance", a-t-elle dit.

Diffusé pour la première fois au Maroc, le film a profondément marqué le public du FIDADOC par son atmosphère immersive, son travail sonore pointilleux et sa capacité à capter l'invisible, les silences et les

regards absents. Le jute devient ainsi matière narrative, fil conducteur d'un monde en voie d'effondrement, mais encore habité par une humanité résistante.

La projection a été suivie d'une master class exceptionnelle durant laquelle Mme Jain est revenue sur sa démarche documentaire, sa pratique du "non-commentaire" et son attachement aux récits du Sud global.

"Le documentaire est pour moi un geste d'humilité. Il ne s'agit pas d'imposer un message, mais d'ouvrir une brèche, un espace où le réel se raconte lui-même", a-t-elle souligné dans une déclaration à la MAP.

Réalisatrice engagée et pédagogue reconnue, Nishtha Jain a également partagé sa vision d'un cinéma du réel sans compromis, à la croisée de l'esthétique et de l'éthique.

Organisé à l'initiative de l'Association de culture et d'éducation par l'audiovisuel (ACEA), le FIDADOC, qui se poursuit jusqu'au 18 juin à Agadir, offre aux cinéphiles et passionnés du cinéma du réel au Maroc l'occasion de découvrir une sélection exigeante et engagée de films documentaires internationaux, en présence de leurs auteurs et de plusieurs invités de marque.

50^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques Maroc-Philippines

Le patrimoine musical philippin à l'honneur



L'ambassade des Philippines à Rabat a organisé lundi une performance musicale mettant à l'honneur le patrimoine musical philippin, en commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les Philippines et le Maroc.

Présenté par le groupe philippin d'arts de la scène Kontemporaryong Gamelan Pilipino (Kontra-GaPi), ce show musical haut en couleur a offert un aperçu du spectacle que le groupe animera à la salle Bahini à Rabat, dans l'optique de faire découvrir aux Marocains la richesse de la culture philippine.

Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadeur des Philippines au Maroc, Leslie J. Baja, a mis en avant le rôle de la culture dans le rapprochement entre les deux pays et le renforcement des liens qui les unissent, se félicitant de l'excellence des relations bilatérales fondées sur la coopération et l'amitié entre les deux peuples.

"A travers ce spectacle, nous souhaitons créer un pont culturel

entre nos deux pays et mettre en avant les similitudes existantes entre les cultures philippine et marocaine, tout en donnant envie aux Marocains de venir visiter les Philippines et découvrir notre richesse culturelle", a-t-il relevé. De son côté, la conseillère politique et console de l'ambassade des Philippines à Rabat, Rapunez Acop, a fait observer que la performance proposée par Kontra-GaPi vise à mettre en lumière l'importance de la culture en tant que vecteur de rapprochement fort qui unit les peuples.

Dans ce sens, Mme Acop a souligné que les peuples marocain et philippin partagent une culture et des traditions communes.

Pour sa part, Pedro Abraham, professeur d'études artistiques à l'Université des Philippines à Manille, a fait remarquer que la performance offerte par son groupe, qui allie parfaitement tradition et modernité, permet aux Marocains de découvrir la richesse culturelle des Philippines tout en leur don-

nant l'occasion de déceler les ressemblances interculturelles.

Jouant sur des instruments traditionnels issus des différentes régions des Philippines, les 12 membres de Kontra-GaPi ont fait montre d'une maîtrise parfaite du langage musical, le temps d'une performance haute en couleur alliant subtilement musique, danse et chant.

La troupe, forte de sa sensibilité artistique et de sens créatif, a su gratifier l'assistance d'un show célébrant le patrimoine musical philippin dans toute sa splendeur.

Kontemporaryong Gamelan Pilipino, connu sous le nom Kontra-GaPi, est un groupe de musique et de danse philippines qui s'inspire des racines asiatiques et indigènes des cultures locales et sud-est asiatique.

La troupe est actuellement en tournée au Maroc pour célébrer le 127^e anniversaire de l'indépendance des Philippines et le 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Présentation à Madrid de l'ouvrage "Vocables espagnols dans le parler du Nord du Maroc"

L'ouvrage "Vocables espagnols dans le parler du Nord du Maroc", du Marocain Mohamed Nouri, a été présenté, dimanche à Madrid, en présence d'un parterre d'intellectuels et d'hommes de lettres.

Fruit d'une recherche linguistique approfondie portant sur les emprunts lexicaux à l'espagnol dans le dialecte du Nord du Maroc, cet ouvrage met en lumière les termes d'origine espagnole intégrés dans le langage parlé au nord du Royaume ainsi que la richesse linguistique et culturelle issue de siècles de cohabitation entre le Maroc et l'Espagne.

L'ouvrage s'adresse aux linguistes spécialisés qui s'intéressent aux langues et à la dialectologie maghrébine, aux historiens et sociolinguistes intéressés par la période du protectorat ainsi qu'à toute personne curieuse de comprendre comment le contact linguistique peut influencer le sociolinguistique.

"Ce travail vise à préserver et transmettre un héritage linguistique commun, considéré comme une mémoire vivante de la proximité historique entre les deux pays", a affirmé M. Nouri lors d'une rencontre-débat sur le thème "Deux rives, une langue : Rencontre pour la coexistence interculturelle".

Le but de cet ouvrage est également de célébrer un patrimoine partagé et le faire connaître aux générations actuelles et futures, comme socle d'un avenir empreint de paix, de prospérité et d'empathie, a-t-il ajouté lors de cette rencontre initiée par la Fondation Ibn Battuta en collaboration avec l'Ambassade du Royaume du Maroc en Espagne.



"Vocables espagnols dans le parler du Nord du Maroc est une étude lexicale et sociale, rigoureuse et documentée, qui illustre à travers le vocabulaire quotidien, la rencontre et le mélange des langues et des cultures dans une région transfrontalière, a souligné M. Nouri, également président de l'Association des diplômés marocains en Espagne. Pour sa part, le directeur de la Fondation Ibn Battuta, Aziz Allaoui, a affirmé que "la langue n'est pas une frontière, mais un espace de dialogue et de rencontre", ajoutant que les vocables communs entre les deux langues témoignent d'un long processus d'échanges humains et culturels.

M. Allaoui a également mis en re-

lief les liens historiques profonds entre les deux rives de la Méditerranée, tout en appelant à renforcer les passerelles culturelles entre le Maroc et l'Espagne au service d'une société plus juste, inclusive et solidaire.

Cette rencontre débat a été axée sur le rôle fondamental de la langue comme vecteur de rapprochement entre les peuples et levier de coexistence pacifique. Elle a rassemblé des universitaires, des acteurs associatifs et des membres de la communauté marocaine résidant en Espagne, pour échanger et mener la réflexion sur le dialogue interculturel et son importance pour la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble.

Bouillon de culture Prix

Le Grand Prix de la 4^e édition du concours de courts-métrages "La Marche verte vue par les jeunes créateurs d'image" a été décerné à Dakhla, au film *Nidâe Al Watan* (L'Appel de la Patrie), réalisé par Ibrahim Khalil Ben Jaber.

La cérémonie de remise des prix de cette compétition s'est déroulée en marge de l'ouverture du Festival international du film de Dakhla, organisé du 14 au 20 juin.

Ce concours est une initiative visant à rendre hommage à de jeunes créateurs ayant su retracer, par l'image, l'épopée de la Marche verte.

Le Prix du jury a été attribué au film "Mémoire d'un volontaire", réalisé par Hamza Azhar, de même que le Prix du meilleur espoir (réservé aux participants de moins de 21 ans) est revenu au film "Massira Fath Al Khadrae", signé Mohamed Nadir.

Le jury de cette édition a été présidé par le directeur de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC), Hakim Belabbès, et composé du réalisateur Youssef Britel, et Sanae Benmoussa, représentante du Centre cinématographique marocain (CCM).

Lancée en 2021 par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec le CCM, cette initiative est ouverte aux jeunes cinéastes amateurs et créateurs d'images et de vidéos âgés de 35 ans au plus.

Elle vise à revisiter l'histoire de la Marche verte à travers des œuvres conçues à partir d'images d'archives, d'animation ou de fiction.

"Zootopie 2", "Elio"

Les nouveautés Disney vendent l'acceptation des différences

Des animaux anthropomorphes aux extraterrestres hauts en couleur, Disney et sa filiale Pixar misent sur leurs classiques et des scénarios célébrant les "différences" et le "vivre-ensemble" pour leurs prochains films, dévoilés par extraits à Annecy.

Très attendu, le deuxième volet de "Zootopie" arrive neuf ans après le premier opus, devenu en 2016 l'un des plus grands succès de Disney avec plus d'un milliard de dollars de recettes mondiales et obtenant l'Oscar du meilleur film d'animation.

"C'est la première fois qu'on montre publiquement des choses qui ne sont même pas encore terminées", s'est réjoui auprès de l'AFP Jared Bush, directeur créatif de Walt Disney et réalisateur de "Zootopie" 1 et 2, accueilli pour la première fois au festival du film d'animation d'Annecy, clos samedi, dans une salle comble de 900 personnes.

Dans ce second volet, attendu pour le 26 novembre en France et aux États-Unis, Disney explore la relation du duo emblématique de Judy Hopps, la lapine poli-

cière débrouillarde, et Nick Wilde, le renard escroc repent, "deux animaux très différents" amenés à enquêter sur l'apparition énigmatique du serpent bleu Gary, le premier reptile à intégrer la société animale de "Zootopie".

Au cœur de l'intrigue, une enquête approfondie sur la place des différences dans un monde où proies et prédateurs vivent côte à côte.

"Dans notre nature humaine, lorsque les choses deviennent difficiles, on commence à relever les différences, et c'est ce que nous abordons dans l'histoire", explique Jared Bush, souhaitant "faire en sorte que les spectateurs quittent la salle en réfléchissant à ce qu'ils viennent de voir".

Parmi les séquences dévoilées vendredi, le retour de Mr. Big, la musaraigne mafieuse, le Marsh Market, nouveau décor conçu pour les animaux semi-aquatiques, une course-poursuite et une séance de thérapie entre Judy et Nick.

Avec ces personnages, Disney revient sur ses classiques et sa capacité à "anthropomorphiser les animaux et à les rendre

humains", estime Jared Bush, relevant aussi le défi de modélisation des fourrures dans un environnement semi-aquatique. "Nous avons mis tout le monde à l'épreuve, et les spectateurs vont être époustouffés", promet le réalisateur.

"C'est un peu dans la lignée des derniers Disney où l'histoire ne va pas forcément être incroyable car tout a un peu été fait" mais où le scénario aborde les "problématiques et les références actuelles" comme "l'acceptation des uns et des autres" et de "ses propres défauts", estime Justine Gaulard, 27 ans, bénévole au festival venue découvrir les premières images.

Côté Pixar, "Elio", réalisé par Domee Shi et Madeline Sharafian, suit un enfant solitaire passionné d'espace qui se sent coincé sur Terre jusqu'au jour où il est enlevé par des extraterrestres amicaux. Célébré à bord d'une assemblée intergalactique et propulsé "ambassadeur de la Terre", il se lie d'amitié avec Gordon, un extraterrestre vermiforme marginalisé.

"Au début du film, Elio est très pessimiste à propos de la Terre, c'est un état

d'esprit très dangereux dans lequel nous risquons tous de glisser", avertit dans un entretien avec l'AFP Madeline Sharafian.

Quand le jeune garçon arrive dans l'univers, "il a l'impression d'avoir trouvé son peuple et sa place", résume Domee Shi. "Toutes ces espèces, toutes ces planètes et ces cultures différentes ont compris comment vivre ensemble et travailler en paix et en harmonie", ajoute-t-elle, "une vision pleine d'espoir pour notre planète".

"C'est un chouette message, un peu attendu", juge Stéphane Congouleurs, 27 ans, étudiant à l'école suisse de design Canvas, qui a pu voir les premières minutes du film, visible le 18 juin en France et aux États-Unis. Si ses camarades et lui saluent les visuels et l'humour, tous regrettent un scénario "un peu bateau" de l'orphelin esseulé.

Autres nouveautés présentées au festival par Pixar, le film "Hoppers" et la suite "Toy Story 5", prévus pour 2026, ainsi que "Gatto", qui suivra l'histoire d'un chat noir dans les rues de Venise en 2027.

Neila Tazi : *Le Festival Gnaoua et Musiques du Monde se veut une plateforme citoyenne où la culture rencontre les grands défis contemporains*

La 26ème édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde, prévue du 19 au 21 juin à Essaouira, accueillera 350 artistes qui animeront 54 concerts tout au long des trois journées du Festival, entre grands shows en plein air, sets intimistes et performances dans des lieux patrimoniaux.

Ce rendez-vous culturel emblématique, qui s'est imposé en tant qu'événement musical unique fondé sur une tradition essentielle, celle des Maâlems Gnaoua, gardiens d'un héritage ancestral, ouvre chaque année ses portes à des musiciens du monde entier. Dans une interview accordée à la MAP, la productrice du Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira, Neila Tazi, revient sur l'image d'un Maroc multiculturel que consacre le Festival, la capacité du Festival à se réinventer tout au long de 26 éditions, ainsi que sur son rôle dans la promotion des industries culturelles et créatives (ICC) dans le Royaume.



Le Festival Gnaoua est présenté comme l'image d'un Maroc multiculturel, ouvert et tolérant. Selon vous, dans quelle mesure la culture, à travers cet événement, constitue-t-elle aujourd'hui un levier essentiel de la diplomatie marocaine ?

La culture s'affirme de plus en plus comme un pilier stratégique de la diplomatie marocaine. À travers la richesse et la diversité de ses initiatives culturelles, le Maroc porte une énergie collective, et le Festival Gnaoua et Musiques du Monde en constitue une illustration emblématique. C'est cette diplomatie par la culture, sensible, enracinée, globale et inclusive, que le Festival incarne avec force et vision.

En valorisant un patrimoine africain profondément inscrit dans l'histoire du Maroc, ce festival contribue à réinventer les formes d'un dialogue culturel fondé sur le respect mutuel, l'échange et la réappropriation d'une mémoire commune. Il s'agit de repositionner l'Afrique au cœur du récit, non comme un objet de folklore, mais comme une force vive et créative, spirituelle et politique.

À travers la musique Gnaoua, héritage des peuples subsahariens, le Maroc affirme son ancrage africain et renforce son rôle de trait d'union entre les cultures du continent et le reste du monde. Grâce aux fusions singulières qui prennent vie sur les scènes du festival, l'art Gnaoua entre en résonance avec d'autres expressions musicales issues de la même matrice historique, celle des résistances et des spiritualités nées dans la douleur de la traite négrière.

Des rythmes afro-cubains aux chants sacrés du candomblé brésilien, des percussions haïtiennes aux harmonies du blues et du jazz américains, une cartographie invisible se dessine, tissée de la mémoire des blessures et des promesses d'avenir. Le Festival Gnaoua offre une scène à ces affinités sonores et mémorielles, où les musiques abolissent les frontières.

Le Festival Gnaoua, qui souffle cette année sa 26ème bougie, affiche une longévité remarquable. Quel est son secret et comment parvenez-vous à conserver une

identité unique dans le paysage culturel marocain et international ?

Le secret du Festival réside dans sa capacité à concilier fidélité et transformation. Depuis 26 ans, il cultive un équilibre entre la préservation rigoureuse d'un art ancestral, celui des Maâlems Gnaoua, et l'ouverture à des musiques et influences venues d'ailleurs.

Ce positionnement, à la fois enraciné et universel, permet au festival de parler à toutes les générations, à tous les publics.

Dans un monde où les repères culturels s'uniformisent, le Festival Gnaoua défend une singularité marocaine qui assume fièrement sa profondeur africaine. C'est cette cohérence dans la vision, nourrie d'un engagement culturel et politique fort, qui explique sa longévité.

Comment ce Festival a-t-il réussi à préserver l'authenticité de l'art des Maâlems Gnaoua, tout en élargissant son public et en intégrant les musiques du monde à sa riche programmation ?

L'approche du Festival est avant tout respectueuse : les Maâlems ne sont pas de simples artistes invités, ils sont les piliers du projet.

Leur art est traité avec la dignité qu'il mérite, en tant que forme de sagesse populaire, de spiritualité, mais aussi de résistance. En créant des dialogues avec d'autres traditions musicales africaines, afro-caribéennes ou occidentales, le festival ne dilue pas l'authenticité gnaoua : il la projette sur d'autres scènes, il l'élargit sans jamais la trahir.

Cette ouverture est une façon de dire que les cultures africaines peuvent se rencontrer, se renouveler et dialoguer d'égal à égal avec le monde.

Le Festival Gnaoua s'inscrit aussi dans une réflexion plus large sur l'économie de la culture au Maroc. Quelle est la place qu'il occupe aujourd'hui dans cet écosystème culturel en développement ?

Depuis plus de 25 ans, le Festival Gnaoua est un acteur structurant de l'économie culturelle marocaine et un modèle de référence à l'échelle africaine.

Grâce à une persévérance constante et à un plaidoyer engagé, il a démontré que la culture n'est pas un luxe, mais un véritable levier de développement territorial, d'inclusion sociale et de rayonnement international.

Le Festival a largement contribué à l'émergence d'un nouveau secteur : celui des industries culturelles et créatives (ICC), capables de générer de la valeur économique, de créer des emplois durables et d'ancrer la confiance dans l'avenir. Ce secteur, très prometteur, représente l'une des réponses les plus pertinentes aux défis de l'emploi et de la croissance.

Notre pays aurait tout à gagner à y investir de manière plus volontariste et audacieuse.

Et comment des initiatives telles que le Forum des droits humains enrichissent-elles le projet global du festival ?

Le Forum des droits humains s'inscrit pleinement dans la vision globale du Festival, qu'il prolonge et approfondit. Depuis 12 ans, en mettant en débat des enjeux cruciaux tels que les mobilités humaines, la jeunesse, les diasporas, la condition des femmes, les identités plurielles, l'égalité, le numérique, la résistance par la culture..., il transforme le Festival en un véritable espace de réflexion, de dialogue et d'engagement.

Bien plus qu'un simple rendez-vous musical et artistique, le Festival se veut une plateforme citoyenne où la culture rencontre les grands défis contemporains.

Le programme de "Berklee au Festival Gnaoua et Musiques du Monde" revient cette année pour sa deuxième édition, en partenariat avec le prestigieux Berklee College of Music. Quelles sont les opportunités offertes par ce programme ? Quel bilan peut-on tirer de la première édition ? Et peut-on dire que cette initiative contribue à inscrire durablement la musique Gnaoua dans le paysage académique international ?

Le programme "Berklee au Festival Gnaoua et Musiques du Monde" est une véritable passerelle entre les musiques du monde et l'excellence académique interna-

tionale. Né d'un partenariat avec le prestigieux Berklee College of Music, ce programme offre une plateforme unique de dialogue, de transmission et de création entre les Maâlems Gnaoua et des musiciens venus des quatre coins du monde.

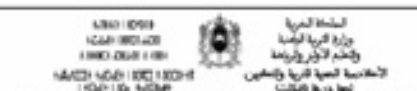
Les opportunités sont nombreuses pour les talents marocains, c'est une chance exceptionnelle de participer à des master-classes animées par d'éminents professeurs, de découvrir de nouvelles approches musicales, d'élargir leur réseau et, pour certains, de nourrir l'ambition d'une carrière internationale.

Pour les enseignants de Berklee, il s'agit d'une immersion dans une culture musicale profondément spirituelle et rituelle, qu'ils apprennent à écouter, à comprendre et à respecter.

C'est aussi une étape importante pour Berklee car, pour la première fois, l'institution s'implique physiquement sur le continent africain. Bien que l'école dispose déjà d'un département Africana Studies, ce programme lui permet de dépasser le cadre diasporique pour se connecter directement aux sources vivantes des traditions musicales africaines.

Ce partenariat contribue ainsi non seulement à valoriser la musique Gnaoua dans les cercles académiques internationaux, mais aussi à renforcer la place des musiques africaines dans les pratiques de formation et de création contemporaine à l'échelle mondiale. La première édition a suscité un véritable engouement, avec 44 participants issus de 10 pays. Cette seconde édition en accueillera 74 venus de 24 pays : un signe fort de l'internationalisation du programme et du Festival.

En intégrant la musique Gnaoua dans un cadre pédagogique reconnu comme celui de Berklee, cette initiative lui offre une nouvelle reconnaissance, au-delà de ses cercles traditionnels ou événementiels, tout en préservant son essence. Elle permet également de documenter, analyser, transmettre cet art dans des contextes universitaires, et ainsi de le préserver, l'enrichir et le faire rayonner.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

Passé dans le cadre du collectif des maîtres d'ouvrages de trois Académies Régionales d'Education et de Formation.

Il sera procédé à la suite des réunions, au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Drua-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix dans le cadre du collectif des maîtres d'ouvrages composé de trois Académies Régionales de l'Education et de Formation pour :

A O N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS
11/2025/AREIF-DT	L'IMPRESSION DES COMPOSANTES DES KITS PÉDAGOGIQUES EXPLICITE (SEMESTRE 1) AU TITRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026 AU PROFIT DES COLLEGES PIONNIERS RELEVANT DES TROIS ACADÉMIES SUIVANTES : • Académie Régionale de l'Education et de Formation - Région de Fes-Meknes • Académie Régionale de l'Education et de Formation - Région de L'Oriental ; • Académie Régionale de l'Education et de Formation - Région de Drua-Tafilalet ;	30 000,00 DHS (quatre-vingt mille Dirhams)	11/07/2025 À 10h00	4 198 968,56 Quatre millions cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit Dirhams, cinquante-six centimes

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3906/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT DOURANE
COMMUNE DOURANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2025

Le 15/07/2025 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douirane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet:

A-TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE DE CENTRE (RR212)
SUR UNE LONGUEUR DE 439M
B-TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE RELIANT LE COLLEGE ET CENTRE
DE LA COMMUNE ET LE CAIDAT SUR UNE LONGUEUR DE 450M

- Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 95000,00 dhs (Quatre-vingt-quinze mille dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 4 776 092,40 dirhams (Quatre millions sept cent soixante-seize mille quatre-vingt-deux dirhams, quarante centimes TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
- Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
J : Électricité	J4	4
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B1, B3, B6	4
O : Travaux de revêtements courants	O1	3

N° 3906/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Académie Régionale d'Education et de Formation
Région de Marrakech-Sud
Direction Provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 242025CHINV « Séance publique »

Le 03 juillet 2025 à 09:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

Lots	OBJET	Montant de l'estimation
01	Les études techniques et le suivi des travaux de construction du lycée collégial Riad Azzaytoun	298 000,00 dirhams (Deux Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Dirhams)
02	Les études techniques et le suivi des travaux de construction de l'école primaire Al Massira Al Khadra (quartier El Kasba Attahania)	136 000,00 dirhams (Cent Trente-Six Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Economie et de l'Énergie n°1692-13 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB: Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3907/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT DOURANE
COMMUNE DOURANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2025

Le 15/07/2025 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douirane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet:

A-TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE PUBLIC ET ESPACES
VERTS AU CENTRE DE LA COMMUNE SUR UNE SUPERFICIE DE 7000 M²
B-TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITÉ AU
CENTRE DE LA COMMUNE

- Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 62000,00 dhs (Soixante-deux mille dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 237 228,00 (Trois millions deux cent trente-sept mille deux cent vingt huit dirhams TTC)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
- Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
J : Électricité	J4	4
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	V1	3
O : Travaux de revêtements courants	O1	3

N° 3906/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
FES MEKNES
PREFECTURE DE FES
COMMUNE DE FES
ARRONDISSEMENT DE
FES MEDINA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
ET COMPTABILITE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N° 12/2025

Le 02/07/2025 à 9 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement de Fes Médina sis au Boulevard Allal Fassi Batha Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

Frais de restauration et de réception
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 384 395,00 DHS TTC (Trois cent quatre vingt quatre mille trois cent quatre vingt quinze dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 DHS (Sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voies électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation
NB : l'appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 3913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
FES MEKNES
PREFECTURE DE FES
COMMUNE DE FES
ARRONDISSEMENT DE FES MEDINA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
ET COMPTABILITE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 13/2025

Le 02/07/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement de Fes Médina sis au Boulevard Allal Fassi Batha Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

Entretien des bouches d'incendie

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 583 200,00 DHS TTC (Cinq cent quatre vingt trois mille deux cent dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DHS (Dix mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voies électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation
NB : l'appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 3914/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
DIRECTION
PROVINCIALE
D'AL HOCEIMA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 06/DPJALH/2025
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 10/07/2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau des marchés publics, sis à la Cour d'appel d'Al-Hoceima Avenue Palestine Al-Hoceima, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre des prix N° 06/DPJALH/2025 ayant pour objet :

LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MANUTENTION ET DE TRANSPORT DU MATERIEL, DU MOBILIER ET DE DOCUMENTS POUR LES BESOINS DES BATIMENTS RELEVANT DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL-HOCEIMA (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du Coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze Mille Dirhams (14 000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :

- Le montant annuel Minimum à la somme de : 450.777,60 DHS (Quatre Cent Cinquante Mille Sept Cent Soixante-dix-sept Dirhams et 60 Centimes) TTC.
- Le montant annuel Maximum à la somme de : 708.364,80 (Sept Cent Huit Mille Trois Cent Soixante Quatre Dirhams et 80 Centimes) TTC.
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics du décret 2-22-431 et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3915/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Académie Nationale de l'Éducation et de la Recherche
ACADEMIE NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE
REGION ABAT SILE KINTRA
Direction provinciale de Kénitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 10 juillet 2025 à partir de 10h00 du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de Kénitra, sis à rue Abdelaziz Boualeh, quartier Mimoun - Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de plis suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
45/DPK/2025	Travaux de construction de seize (16) salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes de Moulay Bousselham, Sidi Allal Taxi et Sidi Mohamed Ben Mansour - Province de Kénitra.	3 836 329,20 DHS TTC (trois millions huit cent trente six mille trois cent vingt neuf dirhams et vingt centimes TTC)	60 000,00 DHS (Soixante mille dirhams)	10h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 3910/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAÏI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
37/AOP/DPSP-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 11/07/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Saïi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

DIAGNOSTIC ET ETUDE DE MISE A NIVEAU ET D'EXTENSION DES RESEAUX TELECOMMUNICATIQUES DES PORTS DE SAÏI ATLANTIQUE, SAÏI VILLE ET ESSAOUBRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09/Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 720 000,00 TTC
SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTS TAXES COMPRENS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 30 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article du règlement déposé auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : M. le Directeur de Port de Saïi et Région
06 41 14 40 42 24 - 06 41 14 40 39 00 - 06 41 14 40 41 21 - Fax : 06 41 14 40 39 00

N° 3911/PA

Royaume du Maroc
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la Mobilité
et les Déplacements Urbains
S.A



المملكة المغربية
شركة التنمية المحلية
للكثافة الحضرية والنقل
ش.م.م

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
(SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sis aux bureaux N° 20-21-22, 2^{ème} Etage Immeuble IGUDAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique du pli relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offre	Désignation	Estimation en DHS TTC	Caution Provisoire en DHS	Réserve à la PME	Date d'ouverture des plis
14/2025/GAMDU	PROJET DE FOURNITURE ET DE POSE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS PRÉFABRIQUÉS AUX ALENTOURS DU GRAND STADE ET DIFFÉRENTS EMPLACEMENTS DANS LA VILLE D'AGADIR	TF 27 348 000,00	400 000,00	Non	04 juillet 2025 à 11h00
		TC 27 348 000,00			

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27, 28, 29 et 31 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains S.A
Capital : 8.000.000,00 DHS - Siège social : N°20-21-22 Immeuble IGUDAR (3^{ème} étage) Avenue des FAR Agadir
Tél : +212 5 38022233 - Fax : +212 5 38022240
TP : +212 5 38022233 - KCI : 06017770002089 - NC : 49425-P - S: 06022206

N° 3912/PA

ORCHIZA
Siège social : 67 Rue Chevalier Bayard 9ème Etage
N°16 Belvédère CASA-BLANCA

* Suivant PV de l'AGEO du 14/05/2025, les associés de la société « ORCHIZA » ont décidé de :

- Cession des parts de M. AL ZOUBI MOSTAFA de deux cent cinquante (250) parts, M. ABDULLAH ABDULLAH de deux cent cinquante (250) et M. AL ABOUSH MOHAMMED de cinq cents (500) parts, seront acquises par Monsieur TAWAB RACHID qui devient propriétaire de mille (1000) parts de la société « ORCHIZA ».

- Le changement de la forme de la société d'une société à responsabilité limitée (SARL) à une société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU).

- Démission de Monsieur ABDULLAH ABDULLAH en qualité de gérant unique.

- Nomination Monsieur TAWAB RACHID en qualité de gérant unique.

- Modification corrélatrice des statuts.

* Dépôt légal : il a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 976074 le 12/06/2025.

N° 3916/PA

"LUMELI PRODUCE"
SARL

Aux termes d'un acte S&P à Ait Melloul en date du 07/05/2025 il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Activités de soutien aux cultures - importation et exportation - Négociant.
Siège Social : N°2 Rue 01 Bloc B Bd Hassan II Hay Laarab AIT MELLOUL.
Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mme ZINEB HAIBOULY 500 parts & Mr EL MEHDI AIT-ALI 500 parts.
Gérance : Mme FATIMA AIT ALI est nommé gérante unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de 1ère instance Incegar sous le numéro 1202 en date du 13/06/2025 et immatriculé sous le numéro 33711.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3917/PA

STATIONPLUS

Constitution.

1 / Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Khouribga, le 21/05/2025, il a été établi Les statuts d'une société à Responsabilité Limitée à associé Unique dont les Caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : " STATIONPLUS " SARL AU.

- Objet : EDITION DE LOGICIELS.

- Siège Social : Domicilié A Apt N° 03, Entrée B, 2 Etage, Quartier Administratif, Complexe Chorouk, Khouribga.

- Durée : 99 ans.

- Capital Social : 100 000,00 Dhs. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100, Dhs chacune, souscrite en totalité, intégralement libérées

et attribuées à l'associé unique.

- Gérance de la société : La société sera gérée par M. AHMED AMINE EL MAN-SOURI pour une durée illimitée.

- Année Sociale : du 1er Janvier au 31 Décembre, 2 / Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de Khouribga sous le N° 1503/ en date du 12/06/2025.

N° 3918/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIÉE N° 01CA/BG/AZ/2025

Le Mercredi 02/07/2025 à 09H00, il sera procédé au dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sise à avenue Hassan II à Azilal, l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 01CA/BG/AZ/2025 ayant pour objet :

Études architecturales et suivi des travaux de construction de quatre (04) terrains en gazon synthétique aux communes :

- QUARTIER AGANANE A DEMNATE
- MSIBOUNE ALMSSA A TIFNI
- TASSKA DOUAR TIGHIDINE A OUAOUA
- TBOUGALINE DOUAR TEFIDINE A AIT MAJ-DEN

Relevant de la direction provinciale d'Azilal. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 900 000,00 DHS HTVA (Deux Millions Neuf Cent Mille Dirhams). Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la direction provinciale d'Azilal.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3919/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIÉE N° 02CA/BG/AZ/2025

Le Mercredi 02/07/2025 à 10H00, il sera procédé au dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sise à avenue Hassan II à Azilal, l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 02CA/BG/AZ/2025 ayant pour objet :

Études architecturales et suivi des travaux de construction de trois (03) terrains en gazon synthétique aux communes :

- ISOUANE AU CENTRE AIT OUMBOSS
- CENTRE AIT BOUAALI
- TAOURIRTE BELKHAMISSE AU CENTRE AIT TAMIL

Relevant de la direction provinciale d'Azilal. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 350 000,00 DHS HTVA (Deux millions trois cent cinquante mille dirhams).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la direction provinciale d'Azilal.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3920/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION REGION BENI MELLAL-KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIÉE N° 03CA/BG/AZ/2025

Le Mercredi 02/07/2025 à 11H00, il sera procédé au dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sise à avenue Hassan II à Azilal, l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n°

03CA/BG/AZ/2025 ayant pour objet :

Études architecturales et suivi des travaux de construction de trois (03) terrains en gazon synthétique aux communes :

- AGADIR BOUACHIBA A ANZOU
- DRAA A TIDELI FETOUAKA
- TARGA NAIT ALLA A SIDI YAAKOUB

Relevant de la direction provinciale d'Azilal. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 250 000,00 DHS HTVA (Deux millions deux cent cinquante mille dirhams).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la direction provinciale d'Azilal.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3921/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Ministère D'El Kelaa Sraghna
Circule de Tasseilat
Circule de Zemrane Charquia
Commune Zemrane Charquia

Avis d'appel d'offres ouvert national
ser offre de prix N° : 04/2025
(Séance publique)

Le mercredi 16/07/2025 à 11:00 H, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N° : 04/2025 relatif aux : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN BECOUCHE AUX DIFFÉRENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE EL KELLA DES SRAGHNA.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 186 220,49 DHS (UN MILLION CENT QUATRE VINGT SIX MILLE DEUX CENT VINGT DEUX QUARANTE CENTIMES) TTC.**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20 000,00 DH (vingt mille dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offres.
- les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

Secteur	Qualifications	Classe
B-Travaux routiers et voiries urbaine	B1 : (Travaux de terrassement routiers courants) Et B5 : (Assises non traitées et caoutchouc superficiel)	5

N° 3922/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BOUENNA
COMMUNE DE BOUENNA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHÉS

PROGRAMME PRÉVISIONNEL MODIFICATIF TRIENNAL N°01

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouenika envisage d'élancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est modifié comme ci-après :

a) Prestations de travaux : sans changement.

b) Prestations de fournitures :

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de peinture au profit de la commune de Bouenika	commune de Bouenika	400 000,00	appel d'offres ouvert sur offres de prix	Juin 2025	-

Le reste sans changement

c) Prestations de services : sans changement.

N° 3923/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION DE LA RE-
GION DE
CASABLANCA SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE DE
SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRE DE
PRIX N° 54/SB/2025

Le 11/07/2025 à 15H00 il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre Ouvert international sur offre de prix N° 54/SB/2025 pour les : PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS ET DES CANTINES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (COLLEGES, LYCEES ET LES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES) RELATIVES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR, AREF-CASA-BLANCA-SETTAT, ZONE F.

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 juin 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Min : 2.369.730,00 DHs (Deux Million Trois Cent Soixante Neuf Mille Sept Cent Trente Dirhams) (TTC).
Max : 4.275.370,00 DHs (Quatre Million Deux Cent Soixante Cinq Mille Trois Cent Soixante Dix Dirhams) (TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 85 000,00 DHs (Quatre Vingt Cinq Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 3924/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA

**CONSEIL DE LA PRO-
VINCE D'EL JADIDA**
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°09/2025/BP

Le Jeudi 10 Juillet 2025 à 10 h00 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à 11, rue Beethoven El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°09/2025/BP du Jeudi 10 Juillet, pour :

- Aménagement des accés des plages dans la Province d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 000 000,00 DHs TTC (Six Millions Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 Dirhams (Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 3925/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
CONSEIL PRÉFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIÈRES ET DU
PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX N°
10/2025/BP

Le Mardi 01 Juillet 2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à Angle Avenue Mohamed VI et Avenue Ibrahim Errouadani, Zone Industrielle-Ait Melloul, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 10 / 2 0 2 5 / B P d u 10/07/2025 ayant pour objet : Travaux d'aménagement du siège du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 289.872,00 DHs TTC (Deux-

cent quatre vingt-neuf mille huit cent soixante deux dirhams, toutes taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DHs (Cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du Règlement de consultation.

N° 3926/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
PACHALIK
MY ALI CHERIF
COMMUNE
MY ALI CHERIF

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° : 02/2025

Le : 11 juillet 2025 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune My Ali Cherif, à l'ouverture des plus relatifs d'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique N°02/2025, pour :

Objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE MY ALI CHERIF ; DANS LE CADRE DE REALISATION DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION

DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE A LA COMMUNE MOULAY ALI CHERIF ; LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ÉQUIPEMENT ET LA REHABILITATION DES QUARTIERS SOUS ÉQUIPES.- LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation du coût de la prestation est fixée à la somme de : 40.304.589 DHs, 60CTS (quarante million trois cent quatre mille cinq cent quatre vingt neuf DIRHAMS, SOIXANTE CTS)

* Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 806.090,00DHs. (huit cent six mille quatre vingt dix dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 02.22.431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article : 5 du règlement de consultation.

N° 3927/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres ou-
vert Simplifié n°
23/2025/HZ

Le 08/07/2025 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié, sur offres des prix pour :

Fourniture des produits d'alimentation pour le personnel de l'entretien du réseau routier relevant de la DPETL D'AL HAOUZ(PC2025) -PROVINCE D'AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de :TroisMilleDirhams (3000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent douze mille huit cent soixante-quatre dirhams 0 centime TTC.(212 864 ,00 DHs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plus électroniquement via le portail

des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3928/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR
AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°46/2025/SMG
du11/07/2025

SEANCE PUBLIQUE
La participation est réservée aux très petites, petites et moyennes entreprises, es jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le11/07/2025 à 11Heures 45mn, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA du Tadla, Quartier Administratif Fquih Ben Salah à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 4 6 / 2 0 2 5 / S M G du11/07/2025, pour

l'achat de Fournitures électriques, de diverses fournitures de quincaillerie de droguerie, de boiserie et de motopompes avec accessoires en trois lots :

- Lot N°1 : Achat de fournitures électriques ;
- Lot N°2 : Achat de diverses fournitures de quincaillerie, de droguerie et de boiserie ;
- Lot N°3 : Achat de motopompes et accessoires.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage par lot est fixée comme suit :

- Lot n°1 H (Cent Dix-Huit Mille Trente-deux Dirhams Toutes Taxes Comprises) ;
- Lot n°2 :198.048,00 DH (Cent Quatre Vingt Dix-HuitMille Quarante Huit Dirhams Toutes Taxes Comprises) ;
- Lot n°3 :98.940,00 DH (Quatre Vingt Dix-Huit Mille Neuf Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé par lot comme suit :

- Lot n°1 : 2.000,00DH (Deux Mille Dirhams) ;
- Lot n°2 :3.500,00DH (TroisMille Cinq Cent Dirhams) ;
- Lot n°3 : 1.500,00DH (Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés à l'article 9 du règlement de consultation par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau d'ordre de FORMVA du Tadla et ce au plus tard le 10/07/2025 à 16 Heures ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3929/PA

الملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime



المملكة المغربية
وزارة الزراعة والصيد البحري
والصيد البري والري والغابات
مجلس الدولة للشؤون الاقتصادية

**DIRECTION DE LA FORMATION MARITIME, DES
GENS DE MER ET DU SAUVETAGE**

**AVIS MODIFICATIF RELATIF AUX CONCOURS POUR LA PRÉPARATION DES DIPLOMES DE
TECHNICIENS FILIÈRES PÊCHE ET MACHINERIE NIVEAUX DES INSTITUTS DE TECHNOLOGIE
DES PÊCHES MARITIMES (ITPM) D'AL HOCEIMA, LARACHE, SAFI, TAN-TAN ET LAAYOUNE.**

Le Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, chargé de la Pêche Maritime, informe les candidats désirant participer, aux concours pour la préparation des diplômes de techniciens filières Pêche et Machinerie niveaux des Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, Larache, Safi, Tan-Tan et Laayoune, au titre de l'année 2025-2026, a été modifiée comme suit :

- Adresse de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan: Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan, Aloutya, Tan-Tan. B.P:193
Tél: 0528 87 90 82- www.itpm-tantan.ma

-Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laayoune, BP 81 Laayoune Marssa(Port).
Tél: 0528 998296. WWW.itpm-laayoune.ac.ma

N° 3930/PA

SOCIÉTÉ « MASSALA EXPRESS – MLG » S.A.R.L.A.U.
 27 BD ABDELLAH BEN YASSINE 2EME ETAGE BUREAU 29 CASABLANCA

Le Transfert du siège social et la Mise à Jour des Statuts

- Au terme des Procès-verbaux et des Statuts Mise à jour du 24/04/2025 enregistrés le 19/05/2025, les associés de la société « MASSALA EXPRESS – MLG » S.A.R.L.A.U ont décidé ce qui suit :

* Le Transfert du siège social de la société « MASSALA EXPRESS – MLG » S.A.R.L.A.U. du :

Dur : 27 BD ABDELLAH BEN YASSINE 2EME ETAGE BUREAU 29 CASABLANCA

A l'adresse suivante : HAY KASTOREL RUE BOUBILLI, N° 16, AIN SEBA CASABLANCA

* La Cession de (1.000 Parts) dans la société par :

* Le Cédant : Mr MASSALA YOUSSEF (1.000 Parts sociales)

* Le Cessionnaire : Mr MASSALA HAMZA (1.000 Parts sociales)

- La démission de Mr MASSALA YOUSSEF de ses fonctions de Gérant Unique dans la société « MASSALA EXPRESS – MLG » S.A.R.L.A.U

- La Nomination de Mr MASSALA HAMZA en tant que Gérant Unique de la société « MASSALA EXPRESS – MLG » S.A.R.L.A.U

- La Modification des articles 4, 6, 7 et 17 des statuts

- La Mise à Jour des Statuts (Approbation des statuts suite aux différentes modifications)

- Le dépôt légal a été effectué

tué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 13/06/2025 Sous N° 976293 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 580.197. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 3933/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
 PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA
 DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié Sur offres de prix n°06/AA/2025

Le 30 juin 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Sghirte angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°06/AA/2025 du 30/06/2025

Pour : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE. Lieu d'exécution : Magasin générale de l'arrondissement Anfa, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 425.200,00 (QUATRE CENT VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT DIRHAMS) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8.000,00 (Huit Mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques et prospectus exigés par le dossier de cet appel d'offres ouvert simplifié doivent être déposés au bureau du président de l'arrondissement Anfa, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture

des plis ou déposé par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret 2-22-341 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.

N° 3934/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-

SETTAT
 PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA
 COMMUNE DE CASABLANCA
 ARRONDISSEMENT ANFA

DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié Sur offres de prix

N°08/AA/2025

Le 30 juin 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Sghirte angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°08/AA/2025 du 30/06/2025

Pour : ACHAT DE MATERIELS DE SPORT.

Lieu d'exécution : Dépôt de l'arrondissement Anfa, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 169.200,00 (CENT SOIXANTE NEUF MILLE DEUX CENT DIRHAMS) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

3.000,00 (Trois Mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques et prospectus exigés par le dossier de cet appel d'offres ouvert simplifié doivent être déposés au bureau du président de l'arrondissement Anfa, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.

N° 3935/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION DE CASABLANCA-SETTAT

PROVINCE DE BENSILMANE

CERCLE DE BOUZNICA

CAIDAT DE CHERRAT

COMMUNE DE CHERRAT

Avis d'Appel d'Offre ouvert sur offre des prix n° : 0003/2025

Le : 16 Juillet 2025 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix, ayant pour objet : « La location du souk hebdomadaire de la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma ou être retiré de la commune de Cherrat

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent mille dirhams hors taxes (800.000,00 dhs HT)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Seize mille dirhams (16.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics ou être déposer à la commune de Cherrat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8, 9 et 10 du règlement de la consultation.

Une réunion est programmée le : 09 Juillet 2025 à 11h, sera suivie d'une visite des lieux objet du présent appel d'offre et une attestation sera délivrée dans ce sens.

La visite des lieux n'est pas obligatoire.

N° 3936/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

AVIS DE RECTIFICATION ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° : 08/2025/BGC/PAZ

Le Président du Groupement des communes Haut et Moyen Atlas d'Azilal annonce

au public que l'avis d'appel d'offre ouvert international N°08/2025/BGC/PAZ,

publié au journal libération n° 10523 du 29 mai 2025 relatif à : CONSTRUCTION DES

ROUTES AU COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET

MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL a été rectifié comme

Suite : AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N°08/2025/BGC/PAZ AU LIEU DE

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL N°08/2025/BGC/PAZ, ET REPORTER COMME

SUIT la date d'ouverture des plis sera le 30 juin 2025 à dix heures matin au lieu de

23 juin 2025 à 10 heures.

N° 3931/PA

Avis rectificatif de l'Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°: 12/2025/BP

Le président du Conseil de la Préfecture de Meknès informe le public que l'appel d'offres sus mentionné prévu pour le jeudi 26-06-2025 à 10 h 00 mn, au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès, publié au journal libération N°10533 le 28/05/2025 et le journal Al Alam N°12630 du 28/05/2025 relatif à l'étude de faisabilité de la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés ; collecte et nettoyage Dans les Communes: Boufekrane – Moulay Idriss – Sidi Slimane Moul Kifane – Mejjat – Oued Jdida – Dkhissa – M'haya – Ain Jemaa – Ait Ouallal – Ain Orma – Dar Oum Soltane – Ain Kerma Oued Roumane – Ouallil – Nzalat Beni Ammar- Mghassiyine- Sidi Abdellah Al Khayat- Cherkaoua,

est reporté pour le : mardi 15-07-2025 à 10 h 00 mn.

et objet rectifié comme suit : Étude de diagnostic de la situation actuelle pour la gestion et l'exploitation des déchets ménagers et assimilés, collecte et nettoyage dans les communes: Boufekrane – Moulay Idriss Zerhoune – Sidi Slimane Moul Kifane – Mejjat – Oued Jdida – Dkhissa – M'haya – Ain Jemaa – Ait Ouallal – Ain Orma – Dar Oum Soltane – Ain Kerma Oued Roumane – Ouallil – Nzalat Beni Ammar- Mghassiyine- Sidi Abdellah Al Khayat- Cherkaoua.

Et l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante mille et deux cent dirhams TTC

(250.200,00 dhs TTC).

N° 3932/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





Cinquième jour d'escalade entre Israël et l'Iran

Donald Trump dit vouloir une "fin réelle" au conflit



Israël a affirmé mardi avoir visé des sites militaires en Iran et tué un haut gradé lors de nouvelles frappes aériennes, auxquelles Téhéran a riposté par des tirs de missiles au cinquième jour de confrontation entre les deux pays ennemis.

Rentré d'urgence à Washington depuis le sommet du G7 pour une réunion de crise à la Maison Blanche, le président américain Donald Trump, premier allié d'Israël, a dit souhaiter une "fin réelle" au conflit et pas seulement "un cessez-le-feu".

En Israël, où des explosions ont été entendues mardi matin, des missiles et des éclats d'obus sont tombés dans la région de Tel-Aviv sans faire de blessés, selon la police. Les secouristes étaient au travail dans plusieurs régions du pays après "la chute de projectiles", a indiqué l'armée.

A Herzliya, dans le centre du pays, des images de l'AFP ont montré un cratère dans le sol et des carcasses d'autobus calcinées dans un dépôt visé par une frappe.

Téhéran a promis de bombarder Israël sans relâche pour mettre fin à l'attaque israélienne d'une ampleur sans précédent menée depuis le 13 juin avec l'objectif affiché d'empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique.

Accusée par les Occidentaux et par Israël de vouloir fabriquer l'arme atomique, la République islamique dément et défend son droit à enrichir de l'uranium afin de développer un programme nucléaire civil.

Depuis vendredi, l'aviation israélienne a visé des centaines de sites militaires et nu-

cléaires et tué plusieurs hauts gradés iraniens.

Des civils ont aussi été tués dans les deux pays par des frappes qui ont atteint des zones urbaines et détruit des immeubles.

En Iran, les frappes israéliennes ont fait au moins 224 morts et plus d'un millier de blessés, selon un bilan officiel établi dimanche. La télévision d'Etat a fait état mardi de trois morts lors de frappes la veille sur son siège à Téhéran.

Selon le bureau du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, les salves de missiles et de drones tirées en représailles par l'Iran ont fait au moins 24 morts en Israël.

Mardi, l'armée israélienne a annoncé avoir tué un important commandant militaire iranien, Ali Shadmani, dans une frappe nocturne menée sur "un centre de commandement au cœur de Téhéran".

Elle a également déclaré avoir mené dans la nuit dans l'ouest de l'Iran "plusieurs frappes de grande envergure" lors desquelles "des dizaines d'infrastructures de stockage et de lancement de missiles sol-sol ont été touchées", tout comme "des lanceurs de missiles sol-air et des sites de stockage de drones".

L'Iran de son côté a affirmé avoir détruit dans la nuit des "cibles stratégiques" à l'aide de drones à Tel-Aviv et à Haïfa, la grande ville du nord d'Israël, et avoir notamment frappé le Mossad, le service de renseignement extérieur israélien, à Tel-Aviv.

"Des attaques massives de drones, utili-

sant des armes nouvelles et avancées, ont commencé et s'intensifieront dans les heures à venir", a averti le général Kioumars Heidari, commandant des forces terrestres de l'armée, cité par la télévision d'Etat.

Alors que les Etats-Unis ont annoncé renforcer leur "dispositif défensif" au Moyen-Orient et envoyer leur porte-avions Nimitz dans cette région, Donald Trump a quitté prématurément le sommet du G7 au Canada devant rejoindre mardi matin la salle de crise de la Maison Blanche.

Il a affirmé souhaiter "une fin réelle, pas un cessez-le-feu" au conflit mais dit aussi qu'il "n'était pas spécialement d'humeur à négocier" avec Téhéran.

M. Trump, qui entretient le flou sur les intentions américaines concernant ce conflit, avait relancé récemment les négociations avec Téhéran sur le programme nucléaire iranien, mais l'Iran a affirmé qu'il ne signerait pas d'accord tant que dureraient les attaques israéliennes.

Lundi, Donald Trump avait conseillé aux habitants de Téhéran d'évacuer "immédiatement". "L'Iran aurait dû signer l'+accord+ (sur le nucléaire, ndr) quand je leur ai dit de signer", a-t-il ajouté.

La Chine a accusé mardi le président américain de "jeter de l'huile sur le feu" et pressé ses ressortissants de quitter Israël.

Mardi, une cyberattaque a paralysé l'une des principales banques iraniennes, la banque Sepah, selon l'agence de presse Fars.

Mardi, de longues files d'attente s'éti-

raient devant les boulangeries et les stations-service de Téhéran, certaines de plusieurs kilomètres de long, alors que les habitants qui n'ont pas fui la capitale se précipitaient pour faire des réserves de carburant et de produits de première nécessité.

Les épiceries et les magasins de proximité sont restés ouverts, mais le Grand Bazar, le principal marché de la ville, était toujours fermé.

"Tous les congés des médecins et des infirmiers ont été annulés et il leur a été demandé d'être présents en permanence dans les centres médicaux", a annoncé mardi l'agence Isna, citant un responsable médical.

Lundi, les émissions de la télévision publique iranienne avaient été brièvement interrompues par une attaque israélienne.

Israël affirme avoir détruit par ailleurs "la principale installation" du site d'enrichissement d'uranium de Natanz, dans le centre de l'Iran. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a cependant affirmé lundi qu'il n'y a "pas d'indication d'attaque" contre la partie souterraine du site, qui abrite la principale usine d'enrichissement.

Au-delà du programme nucléaire, Benjamin Netanyahu, dans plusieurs interviews à des médias internationaux, a appelé le peuple iranien pour qu'il se soulève contre la "tyrannie" et estimé qu'assassiner le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, mettrait "fin au conflit".

Selon un responsable américain, Donald Trump s'est opposé à un plan israélien visant à éliminer l'ayatollah Khamenei, à la tête de l'Iran depuis 1989.



SAR le Prince Moulay Rachid préside l'Assemblée générale extraordinaire de la FRMG



Sous la présidence effective de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG) a tenu, lundi à Rabat, une Assemblée générale Extraordinaire. Convoquée conformément aux statuts de la FRMG, cette réunion a rassemblé les membres du Comité Directeur ainsi que les représentants des clubs.

Etaient également présents M. Mohamed Saâd Berrada, ministre de l'Éducation nationale,

du Préscolaire et des Sports et M. Faïçal Larâïchi, président du Comité national olympique marocain, indique un communiqué de la Fédération.

Dans son allocution d'ouverture, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, Président de la FRMG, a salué les performances des sélections nationales juniors, récemment distinguées dans des compétitions continentales. Ces résultats illustrent les fruits d'une politique en-

gagée depuis plusieurs années, qui repose sur un investissement fort dans la jeunesse, poursuit le communiqué. En 2025, une nouvelle politique sportive vise l'encadrement de la jeunesse marocaine dans des parcours d'excellence à travers le Royaume. Il revient à l'ensemble des acteurs du golf de soutenir cette jeunesse, de l'inspirer et de lui offrir un environnement propice à son épanouissement.

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a rappelé que cette vision a été initiée lors de son discours à l'Assemblée générale ordinaire de 2019 dans lequel Son Altesse Royale avait souligné également le rôle important du métier de cadet. La généralisation de la couverture sociale, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve, a représenté une avancée sociale majeure pour toutes les Marocaines et tous les Marocains. Dans ce cadre, Son Altesse Royale a insisté sur l'importance de déployer cette couverture sociale (couverture maladie obligatoire, retraite...) au profit d'une population importante, clé dans l'écosystème golfique national, à savoir les cadets, précise le communiqué.

La valorisation sociale et professionnelle des cadets est un levier stratégique du développement qualitatif du tourisme golfique. Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid maintient une volonté affirmée de préserver la profession de cadets et leur généraliser la couverture sociale. C'est dans cet esprit qu'une circulaire a été émise afin de préserver cette profession traditionnelle, de garantir la dignité de ceux qui l'exercent, de protéger durablement les parcours

et d'améliorer l'expérience golfique au Maroc. La mise en œuvre de ces mesures nécessitera une concertation continue avec les clubs.

Pour en assurer le suivi, la FRMG a mis en place une commission chargée de mettre en œuvre cette avancée majeure en coordination avec, d'une part, les représentants de l'écosystème golfique et, d'autre part, les acteurs du secteur de la prévoyance sociale au Maroc. Dans cette perspective, deux protocoles d'accord ont été signés en présence de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid.

Le premier, conclu entre la FRMG et les représentants des clubs du Royaume, définit le cadre organisationnel et les principes de structuration du métier de cadet à l'échelle nationale. Le second, signé avec la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurances (CNRA), précise les modalités d'accompagnement en vue de déployer le dispositif de couverture sociale en faveur des cadets et la création d'un fonds de soutien dédié.

En conclusion de son discours, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a réaffirmé son attachement à un développement durable du golf marocain, en appelant à une transition écologique fondée sur l'usage des eaux usées traitées pour l'irrigation des parcours. Par la suite, l'Assemblée a ouvert la séance aux échanges avec les membres, dans un esprit d'écoute, de transparence et de concertation.

La séance s'est clôturée par la lecture du message d'allégeance adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, conclut le communiqué.

Coupe du Trône de football Les dates des demi-finales fixées

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a dévoilé, lundi, le programme des demi-finales de la Coupe du Trône (2023-2024) qui opposeront l'Union Touarga (UTS) à l'Olympique Safi (OCS), et le Moghreb Tétouan (MAT) à la Renaissance Berkane (RSB).

Ainsi, la première demie entre l'UTS et l'OCS se jouera le 21 juin (20h00) au stade Larbi Zaouli de Casablanca, alors que la seconde entre le MAT et la RSB est prévue le 22 courant au complexe sportif de Fès (20h00).

L'Union Touarga s'est qualifiée pour les demi-finales en s'imposant face au Stade Marocain par 1 but à 0, alors que le club safiote a éliminé l'USM Oujda (2-1).

De son côté, le MAT a poinçonné son ticket pour le carré d'as en venant à bout de l'Olympique Khouribga (1-0), tandis que la RSB, championne du Maroc, a évincé l'AS FAR par 7 tirs au but à 6 (1-1 après prolongations).

Partenariat entre la LNFP et LaLiga pour le développement durable du foot marocain

Une convention de partenariat visant la promotion et le développement durable du football marocain a été signée, lundi à Salé, entre la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) et son homologue espagnole (LaLiga).

Paraphée par le président de la LNFP, Abdelham Belkhour, et le président de la LaLiga, Javier Tebas, au Complexe Mohammed VI de football en présence du président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, et l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Enrique Ojeda Vila, cette convention "s'inscrit dans un contexte de rapprochement stratégique entre le Maroc et l'Espagne, notamment à travers la co-organisation de la Coupe du monde 2030 avec le Portugal", a souligné M. Belkhour.

Dans une allocution de circonstance, le président de la LNFP a relevé que ladite convention permettra de renforcer les relations dans le domaine du football, d'autant qu'elle constituera une occasion pour les clubs marocains de s'inspirer des formations espagnoles, en termes d'organisation, en l'occurrence.

Dans ce sens, il a indiqué que ce partenariat "porte sur plusieurs axes de développement et



marque une étape majeure à même de renforcer notre engagement envers l'écosystème footballistique à l'échelle nationale entre les deux rives de la Méditerranée".

"Tout en relevant la nécessité de faire une analyse globale de l'écosystème footballistique marocain, M. Belkhour s'est dit "convaincu que ce partenariat sera une réussite et réalisera les objectifs escomptés".

De son côté, M. Tebas s'est dit "honoré" de

parapher cette convention avec la LNFP, notant que "cette signature n'est que le début d'une grande collaboration vouée à la réussite".

"Nous venons avec un esprit de partage et de changement", a-t-il dit. "L'idée est de pouvoir permettre à l'écosystème footballistique marocain de s'inspirer de l'expérience de la Ligue espagnole, l'une des plus professionnelles au monde", a fait savoir le président de LaLiga.

"A travers ce partenariat, nous aurons l'occasion de partager toute cette expérience accumulée, durant des années, avec la LNFP", a-t-il poursuivi, relevant qu'une étude préalable a été réalisée pour mettre l'accent sur les points forts et ceux à améliorer.

Démarrage de la Botola

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a arrêté les dates de démarrage de la Botola Pro D1 et Pro D2 au titre de la saison footballistique 2025-2026.

Ainsi pour la D1, la première journée du championnat aura lieu le 22 août alors que pour la D2, l'entame est prévue pour le 5 septembre

*Entrée en scène du Wydad*

Objectif : Faire bonne figure devant City



C'est aujourd'hui que le Wydad de Casablanca entamera son parcours au Mondial FIFA des clubs. Les Rouges croiseront le fer avec Manchester City, rencontre programmée à partir de 17 heures au stade Lincoln Financial Field à Philadelphie et sifflée par l'arbitre brésilien Ramon Abatti Abel.

Sur le papier, le gap se veut énorme entre les deux formations, mais le WAC, même s'il partira en Petit Poucet, tâchera certainement

de vendre cher son scalp et sortir un match correct qui fera honneur à l'institution Wydad.

Ça ne sera pas une mince affaire pour les Rouges tenus de bien négocier leur première sortie du groupe G en vue de gagner en confiance et d'envisager la suite de la compétition dans de bonnes dispositions.

Le WAC, qui a renforcé ses rangs en perspective de cette Coupe du monde, pourra compter sur ses fidèles supporters d'ici et d'ailleurs qui ont fait le déplacement

au pays de l'Oncle Sam et qui ne manqueront pas de donner de la voix quels que soient le déroulement et la tournure de ce match face à une grosse écurie du football mondial qui regorge de joueurs de talent, coachés par un certain Pep Guardiola, l'un des meilleurs entraîneurs du circuit.

L'autre match de ce groupe opposera demain jeudi à 20h00 l'équipe émiratie d'Al Ain à son homologue italienne de la Juventus de Turin. Quant à la suite du programme du

Wydad, le WAC affrontera la Juve dimanche prochain à 17 heures et Al Ain jeudi 26 juin à 20 heures, ces deux matches auront pour cadre le stade Audi Field à Washington, D.C.)

T.R

Programme du mercredi

02h00 : Monterrey-Inter Milan

17h00 : Manchester City-Wydad Casablanca

20h00 : Real Madrid-Al Hilal

23h00 : Pachuca-Red Bull Salzbourg

Manchester City fait peau neuve pour rebondir

Après avoir tout raté cette saison, Manchester City et Pep Guardiola sont bien décidés dès mercredi à tourner la page de cette période noire au Mondial des clubs, aidés par une flopée de recrues, dont Rayan Cherké, et le retour du Ballon d'Or 2024 Rodri.

Au moins un trophée par saison: c'était la routine des Citizens depuis l'exercice 2016-2017. C'est dire si le fiasco en Championnat d'Angleterre et en Ligue des champions vécu ces derniers mois constitue une anomalie pour la plus riche formation manucienne et son prestigieux entraîneur.

Éliminé sans gloire en barrage qualificatif pour les 8e de finale de la C1 par le Real Madrid, 3e de Premier League, très loin derrière le champion Liverpool (13 points), City a plongé comme rarement et Pep Guardiola est apparu le plus souvent perdu et à court de solution. Deux ans à peine après être monté sur le toit du continent en soulevant la première Ligue des champions du club, la chute a été spectaculaire et brutale pour une équipe longtemps handicapée par les indisponibilités de plusieurs joueurs majeurs (Rodri, Mateo Kovacic, Ruben Dias) et le vieillissement de certains cadres (Kevin De Bruyne).

Cette Coupe du monde, qui démarre mercredi pour les Skyblues, face au Wydad Casablanca à Philadelphie, avant des rencontres contre Al Ain (Émirats arabes unis) le 22 juin puis la Juventus Turin le 26, n'effacera pas les déceptions récentes mais peut donc être l'occasion de lancer la reconstruction.

"C'est une compétition très, très sérieuse. Le



monde entier aura les yeux rivés sur ce tournoi et je peux vous assurer que nous allons tout donner. Nous y allons pour gagner", a prévenu le technicien espagnol.

Si le propriétaire émirati, le Sheikh Mansour, membre de la famille régnante d'Abou Dhabi, a très tôt misé sur la stabilité en prolongeant dès novembre 2024, c'est-à-dire en pleine crise sportive, le contrat de Guardiola jusqu'en 2027, l'effectif a subi de nombreuses retouches dont il s'agira de mesurer les premiers effets aux États-Unis.

C'est avec quatre nouveaux joueurs, pour un

total de près de 117 millions d'euros dépensés, que City a ainsi débarqué dans son camp de base de Boca Raton (Floride): le gardien anglais Marcus Bettinelli, le défenseur algérien Rayan Aït-Nouri, le milieu néerlandais Tijjani Reijnders et l'attaquant français Rayan Cherké. Des transferts qui s'ajoutent aux 202 millions d'euros déboursés au mercato d'hiver pour les arrivées d'Omar Marmoush, d'Abdukodir Khusanov, de Vitor Reis et de Nico Gonzalez.

Exit en revanche De Bruyne, parti à Naples, Kovacic, forfait (tendon d'Achille), et Jack Grealish, non convoqué pour cette Coupe du monde

et clairement poussé vers la sortie à deux ans de la fin de son bail à Manchester.

Avec Cherké, acheté 42 millions d'euros à Lyon, Guardiola a misé sur un élément à très fort potentiel, meilleur passeur de la dernière saison de Ligue 1. A 21 ans, le médaillé d'argent olympique, qui a fait des débuts fracassants en équipe de France en inscrivant un but splendide pour sa première sélection face à l'Espagne en demi-finales de la Ligue des nations (5-4), le 5 juin, a déjà affiché ses ambitions.

"Quand vous voyez Rodri gagner le Ballon d'Or, il est clair qu'à Manchester City tout est possible. Je suis ici pour ça. Je suis prêt et je veux gagner toutes les compétitions. C'est formidable de disputer le premier Mondial des clubs et je veux y faire bonne impression", a lancé dimanche l'ex-Lyonnais, qui pourrait bien être à l'avenir un formidable pourvoyeur de ballons pour le buteur norvégien Erling Haaland.

Guardiola pourra aussi compter sur le rétablissement de Rodri, le métronome de son milieu, buteur en finale de la Ligue des champions contre l'Inter Milan il y a deux ans (1-0). Le Ballon d'Or 2024, qui a tant manqué aux siens après sa rupture des ligaments croisés en septembre dernier, a fait sa réapparition sur une pelouse le 20 mai en Premier League et pourrait changer à lui seul le visage des Citizens s'il retrouve rapidement son meilleur niveau.

Résultats

Flamengo-Espérance de Tunis : 2-0

Botofogo RJ-Seattle Sounders : 2-1

Chelsea-Los Angeles FC : 2-0

Boca Juniors-Benfica : 2-2

Au Nigeria, le MMA gagne le cœur des spectateurs

Des milliers de spectateurs se sont pressés dans l'arène pour assister à un championnat de MMA à Lagos, la vibrante capitale commerciale du Nigeria, où 18 combattants de huit pays africains se sont disputés la victoire.

Cette ligue de MMA (arts martiaux mixtes), l'African Knockout Championship, a vu le jour en 2020 sous la forme d'une émission de télé-réalité à Lagos au moment où les restrictions liées au Covid-19 s'assouplissaient.

Si le football reste le sport roi dans le pays le plus peuplé du continent, les sports de combat connaissent un certain succès et ont produit des champions continentaux et mondiaux, comme Israel Adesanya et Kamaru Usman.

Ce championnat est "motivé par le fait que l'Afrique ne dispose d'aucune plateforme entièrement dédiée aux talents africains pour se faire connaître au monde entier et progresser vers les scènes internationales", a déclaré à l'AFP Ryan Fayad, un Libanais qui vit au Nigeria depuis 13 ans et directeur général d'African Knockout.

"Ce n'est pas une question d'argent", a déclaré à l'AFP Jibrin Inuwa Baba, 28 ans, quadruple médaillé d'or national de kickboxing.

"J'ai décidé de pratiquer ce sport par amour du sport et par amour de la compétition", a-t-il expliqué.

Il a ajouté que si le MMA se développe "rapidement au Nigeria", il reste encore beaucoup à faire.

"Nous sommes encore en phase de progression, et je pense que nous n'avons pas encore atteint notre objectif", a déclaré M. Baba, titulaire d'un diplôme en génie civil.

Environ la moitié des 18 combattants du soir étaient Nigériens, dont Richard Muzaan, qui a remporté une médaille d'or en kickboxing lors du festival national des sports le mois dernier. Des combattants venus d'Égypte, d'Angola, du Togo, du Burkina Faso et du Cameroun étaient également au programme.

Le Camerounais Styve Essono, qui a battu le Nigérien Damilare Abdulrahim, a déclaré que sa victoire "lui ouvrirait de nombreuses opportunités".

La foule a rugi au rythme des coups de pied et de poing. Le Burkinabè Abdulrazak Sankara a mis KO le Nigérien Daniel Iwuoha au deuxième round de leur combat dans la catégorie poids légers.

La performance courageuse de l'Angolais Andre Mukisi, qui s'est

battu jusqu'à la victoire contre le Togolais Fred Kudzete malgré une fatigue évidente, a été l'un des moments les plus applaudis de la soirée.

"Le public est venu pour voir de beaux combats, pas vraiment pour soutenir les combattants nigériens", a déclaré à l'AFP Lois Ogunniyi, 30 ans, qui travaille dans les médias et gère FistsFist, une petite communauté en ligne de fans de MMA.

"C'est la deuxième fois que je viens ici et je dois dire que c'est vraiment cool", a déclaré George Seven, un créateur de mode.

Malgré l'intérêt croissant et l'optimisme sur les perspectives d'exportation du championnat vers d'autres pays africains, Ryan Fayad a expliqué que le manque d'infrastructures et l'absence de soutien institutionnel entravent le développement de ce sport au Nigeria, à commencer par le manque de salles



adéquates et les problèmes d'obtention de visas pour les combattants.

"Nous espérons que le gouvernement nous aidera à accéder à des infrastructures adéquates", a déclaré M. Fayad. "Si nous disposions d'infrastructures adéquates, les gens iraient dans les stades pour regarder les combats".

Pour le combattant Jibrin Inuwa Baba, il est essentiel de cultiver le vivier de talents amateurs dont dispose le pays.

"Partout où le sport amateur n'est pas solide, le niveau professionnel ne peut pas aller très loin", a déclaré le combattant à l'AFP.

Recettes

Batbout farci à la viande hachée



Ingrédients :

250 g de viande hachée
1 oignon
Cannelle
Persil
Sel, poivre noir
1 poignée de fromage râpé
1 poignée d'olives vertes coupées finement
1 oeuf dur

Préparation :

Faire chauffer l'huile dans une poêle. Faire revenir l'oignon haché quelques secondes.

Ajouter la viande hachée et laisser cuire en la détachant avec une fourchette. Saler, poivrer et ajouter une pincée de cannelle et continuer la cuisson.

En fin de cuisson, ajouter le persil ainsi qu'une poignée de fromage râpé.

Laisser tiédir et ajouter les olives vertes ainsi que l'oeuf dur écrasé.

Badigeonner le fond des batbouts de moutarde et farcir de mélange de viande hachée.

On peut ajouter de la laitue ainsi qu'une rondelle de tomate.

Amendis

Avis d'appel d'offres ouvert

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Déléguataire de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'eau Potable et d'Électricité à la région de Tanger-Tétouan; procède au lancement de l'appel d'offres suivant :

- AO n°12/25 TE : Marché cadre des travaux d'électricité - Réseau aérien sur le périmètre d'Amendis Tétouan ;

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du PMMP ou les demander auprès de la Direction des Achats et Marchés, à l'adresse suivante :
ma.amendis-achats.groups@veolia.com
Amendis Al Majd Quartier Al Majd Rue Idrissah Majher
Tél : 05 39 32 80 28

Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimation En DH TTC	Cautions Provisaires en DH	Délai de Validité des offres	Délai limite de dépôt des offres	Délai	Modalités d'ouverture
12/25 TE	Min : 1 300 000 Max : 2 600 000	52 000	-	Jeudi 10/07/2025 à 10 h	12 (douze) mois	Publique

1. Les dossiers doivent être présentés conformément au règlement particulier de l'appel d'offres (R.P.A.O)
2. Les offres peuvent être déposées sous format électronique sur le PMMP, déposées contre récépissé, envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres ;
3. L'ouverture des plis des offres est prévue pour le jeudi 10/07/2025 à 10 h à la salle de réunion de la direction opérationnelle de Tétouan ;
4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.